

CIRCULATING COPY

Document de
La Banque Mondiale

TO BE RETURNED TO REPORTS DESK

A N'UTILISER QU'A DES FINS OFFICIELLES

FILE COPY

Rapport No.1021-MOR

EVOLUTION ET PERSPECTIVES

ECONOMIQUES

DU

MAROC

Département des programmes II
Région EMENA

TRADUCTION NON-OFFICIELLE A TITRE D'INFORMATION

Le présent document fait l'objet d'une diffusion restreinte, et ne peut être utilisé par ses destinataires que dans l'exercice de leurs fonctions officielles. Sa teneur ne peut être autrement divulguée sans l'autorisation de la Banque Mondiale.

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

EQUIVALENTS MONETAIRES

(Dirhams le dollar EU)

Période	Fin de période	Moyenne de la période
1970	5,029	5,060
1971	4,760	5,060
1972	4,666	4,593
1973	4,290	4,095
1974	4,155	4,347
Premier trimestre 1975	4,022	4,052
Second trimestre 1975	3,865	3,910
Troisième trimestre 1975	4,223	4,092
Octobre 1975	4,104	4,140

Source: IMF, International Financial Statistics, décembre 1975.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
CARTE	
DONNEES DE BASE	
RESUME ET CONCLUSIONS.....	i-vii
INTRODUCTION.....	1
SECTION I. EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE.....	3
Résultats d'ensemble, 1973-74.....	3
Investissement et épargne, 1973-74.....	6
Principales évolutions sectorielles.....	8
La balance des paiements.....	12
Encours et service de la dette extérieure....	18
Les finances publiques.....	18
Le crédit et la monnaie.....	22
Les prix et les salaires.....	25
SECTION II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES.....	26
Les révisions apportées au Plan 1973-77.....	26
Appréciation.....	32
La conjoncture en 1975.....	34
Perspectives chiffrées d'ensemble.....	37
Perspectives de financement extérieur.....	39
L'encours et le service de la dette extérieure	43
Perspectives de financement intérieur.....	43
Emploi et répartition des revenus.....	46
ANNEXE	
ANNEXE STATISTIQUE	

Ce rapport a été préparé par une mission économique qui a visité le Maroc en avril/mai et en décembre 1975. La mission comprenait MM. Christian Mérat (chef de mission), Christian Comelieu (économiste général), Jacques Marinet (ingénieur agronome), Bernard Decaux (spécialiste, petite industrie) et T.B. Russel (spécialiste, énergie). Les enquêtes sectorielles ont donné lieu à des rapports séparés.

COUNTRY DATA - MOROCCO^{1/}

<u>AREA</u>	<u>POPULATION</u>	<u>DENSITY</u>
446,600 km ^{2/}	16.7 million (mid-1975 estimate) Rate of Growth: 2.4% (from 1960 to 1971)	36 per km ^{2/} per km ^{2/} of arable land

POPULATION CHARACTERISTICS (1965-1970)

Crude Birth Rate (per 1,000)	49.0
Crude Death Rate (per 1,000)	16.0
Infant Mortality (per 1,000 live births)	..

HEALTH (1972)

Population per physician	13,900
Population per hospital bed	..

INCOME DISTRIBUTION

% of national income, highest quintile	..
lowest quintile	..

DISTRIBUTION OF LAND OWNERSHIP

% owned by top 10% of owners	..
% owned by smallest 10% of owners	..

ACCESS TO PIPED WATER (1972)

% of dwellings	65.0
----------------	------

ACCESS TO ELECTRICITY (1972)

% of population - urban	82.0
- rural	..

NUTRITION (1973)

Calorie intake as % of requirements	92.0
Per capita protein intake (grams /day)	62.0

EDUCATION (1970)

Adult literacy rate %	24.0
Primary school enrollment %	55.0

GNP PER CAPITA in 1973 : US \$ 320^{2/}

GROSS NATIONAL PRODUCT IN 1974

	<u>US \$ Mln.</u>	<u>%</u>
GNP at Market Prices	6992	100.0
Gross Domestic Investment	959	13.7
Gross National Saving	1230	17.6
Current Account Balance	237	3.4
Exports of Goods, NFS	2115	30.2
Imports of Goods, NFS	2163	30.9

ANNUAL RATE OF GROWTH (% , constant prices)

	<u>1968-1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>
	6.1	4.5	11.2
	4.1	2.7	34.0
	11.8	-0.8	68.8
	.	.	.
	6.6	14.7	-3.0
	2.5	24.6	9.4

OUTPUT, LABOR FORCE AND PRODUCTIVITY IN 1971

	<u>Value Added</u>		<u>Labor Force^{3/}</u>		<u>V. A. Per Worker</u>	
	<u>US \$ Mln.</u>	<u>%</u>	<u>Thous.</u>	<u>%</u>	<u>US \$</u>	<u>%</u>
Agriculture	1021	28	2014	53	507	52
Industry	912	25	628	17	1452	149
Services	1752	47	924	24	1896	195
Unallocated	.	.	224	6	.	.
Total/Average	3684	100	3790	100	972	100

GOVERNMENT FINANCE

	<u>General Government</u>			<u>Central Government</u>		
	<u>(DH Mln.)</u>	<u>% of GDP</u>		<u>(DH Mln.)</u>	<u>% of GDP</u>	
	<u>1974</u>	<u>1974</u>	<u>1972-74</u>	<u>1974</u>	<u>1974</u>	<u>1972-74</u>
Current Receipts	7871	26.7	23.2	7115	24.2	20.6
Current Expenditure	6877	23.4	20.5	6464	22.0	18.7
Current Surplus	994	3.3	2.7	651	2.2	1.9
Capital Expenditures	2405	8.2	7.0	2236	7.6	8.1
External Assistance (net)	179	0.6	0.7	179	0.6	0.7

1/ Conversions to dollars in this table are at the average exchange rate prevailing during the period covered.

2/ As estimated in 1975 World Bank Atlas.

3/ Excluding unemployed looking for their first job, but including unemployed having worked before.

.. not available
. not applicable

COUNTRY DATA - MOROCCO

<u>MONEY, CREDIT and PRICES</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>
		(Million DH outstanding end period)				
Money and Quasi Money	5670	5951	6686	7885	9194	11847
Bank Credit to Public Sector	2788	2962	3027	3584	3998	5330
Bank Credit to Private Sector	2564	2571	2935	3346	4079	5110
		(Percentages or Index Numbers)				
Money and Quasi Money as % of GDP	35.6	35.1	360.0	39.6	43.8	40.3
General Price Index (1963 = 100)	109.3	110.7	115.3	119.6	124.5	142.4
Annual percentage changes in:						
General Price Index	2.9	1.3	4.1	3.8	4.1	14.4
Bank credit to Public Sector	23.2	6.2	2.2	18.4	11.6	33.3
Bank credit to Private Sector	-2.2	0.3	14.2	14.0	21.9	25.3

BALANCE OF PAYMENTS

	<u>1967</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>
	(Millions US \$)		
Exports of Goods, NFS	553	1301	2115
Imports of Goods, NFS	-620	-1380	-2163
Resource Gap (deficit = -)	-67	-79	-48
Interest Payments (net)	-14	-29	-20
Workers' Remittances	41	249	356
Other Factor Payments (net)	-64	-82	-70
Net Transfers	35	46	19
Balance on Current Account	-69	105	237
Direct Foreign Investment	10	3	-22
Net MLT Borrowing			
Disbursement	88	81	148
Amortization	-29	-79	-82
Subtotal	59	2	66
Capital Grants	-	-	-
Short-term Capital (net)	-19	-75	-158
Other items n.e.i	-	1	1
Increase in Reserves (+)	-19	36	122
Gross Reserves (end year)	102	363	523
Net Reserves (end year)	90	331	454

MERCHANDISE EXPORTS (AVERAGE 1972-74)

	<u>US \$ Mln</u>	<u>%</u>
Phosphates	423	39.1
Agricultural products	445	41.1
All other commodities	214	19.8
Total	1082	100.0

EXTERNAL DEBT, DECEMBER 31, 1974

	<u>US \$ Mln</u>
Public Debt, incl. guaranteed	1043
Non-Guaranteed Private Debt	..
Total outstanding & Disbursed	1043
<u>DEBT SERVICE RATIO for 1974^{1/}</u>	
	<u>%</u>
Public Debt, incl. guaranteed	6.0
Non-Guaranteed Private Debt	..
Total outstanding & Disbursed	6.0

RATE OF EXCHANGE

See Currency Equivalents inside cover.

IBRD/IDA LENDING, Sept. 30, 1975 (Million US \$):

	<u>IBRD</u>	<u>IDA</u>
Outstanding & Disbursed	288.8	30.8
Undisbursed	180.7	8.7
Outstanding incl. Undisbursed	469.5	39.5

^{1/} Ratio of debt service to exports of goods and non-factor services.

RESUME ET CONCLUSIONS

i. Le Maroc réussit à accélérer la croissance de son économie et à améliorer la situation de ses paiements extérieurs pendant le deuxième plan quinquennal (1968-72). Aidée par de bonnes récoltes consécutives à des conditions climatiques en général favorables, la croissance réelle du PIB fut de 5,6 % par an en moyenne. Grâce à des accroissements importants de recettes à l'exportation, la balance des paiements dégagait des surplus à partir de 1969. Toutefois, une tendance au ralentissement se manifesta pendant les deux dernières années du plan, liée à un abaissement de l'effort d'investissement dans les circonstances difficiles que traversa le pays en 1971 et en 1972. En outre, le peu de progrès enregistré par la consommation des couches sociales les plus défavorisées au cours de la décennie passée, et la tendance au creusement des écarts de revenus étaient devenus des sujets de préoccupation graves. A l'issue du deuxième plan, il ne posait donc au Maroc un problème de relance de l'investissement et un problème d'amélioration de la répartition des fruits de la croissance économique.

ii. Le troisième plan quinquennal (1973-77) s'adresse franchement à ces problèmes. D'une part, il prévoit un accroissement considérable de l'investissement et il met l'accent sur les exportations pour atteindre un taux objectif de croissance de 7,5 % au cours du quinquennat. D'autre part, il envisage une amélioration dans la répartition des fruits de cette croissance à travers notamment l'exécution accélérée du programme de réforme agraire, la marocanisation des affaires dans certains secteurs de l'industrie et des services, la réforme de la fiscalité, l'augmentation des dépenses budgétaires en faveur des services sociaux et du logement social, des modifications appropriées dans la politique de contrôle des prix et des salaires, et l'exécution de programmes de développement régionaux. Ces objectifs et les perspectives de l'économie marocaine au cours du quinquennat 1973-77 ont été analysés dans le dernier rapport de la BIRD (No 329-MOR).

iii. Les deux premières années du plan 1973-77 ont vu la mise en place des principales politiques de développement préconisées par le plan dans les domaines économique et social. En outre, l'année 1974 a connu une forte augmentation du prix du phosphate, l'exportation principale du Maroc, qui a procuré au pays un supplément de ressources considérable par rapport aux prévisions du plan. Soucieux d'assurer l'achèvement des objectifs initiaux du plan 1973-77 et d'engager plusieurs opérations nouvelles importantes, le gouvernement a décidé de réviser en hausse les enveloppes d'investissement pour les années 1975-77. Cette révision comporte des réévaluations de programmes initiaux rendues nécessaires par de fortes hausses de coûts depuis 1973.

Evolution économique récente

iv. En 1973, l'exportation resta le seul élément dynamique de l'activité économique et la croissance réelle du PIB fut faible (moins de 3 %). La production agricole s'abaissa de 11 % par suite de la sécheresse, et l'investissement ne crut que de 3 % environ en termes réels en raison notamment de la publication tardive du plan 1973-77 et des nouvelles mesures d'encouragement à l'investissement. Par ailleurs, l'état de préparation de nombreux projets d'investissement nouveaux n'était pas suffisamment avancé pour passer à leur exécution.

v. En 1974, par contre, l'économie connut une vive reprise (le PIB crut de 10 %) s'appuyant sur tous les facteurs de croissance:

- la production agricole a dépassé de 14 %, en termes réels, le niveau faible de 1973 grâce au retour à des conditions climatiques favorables et à une nouvelle expansion de l'irrigation;
- l'investissement s'est accru de 34 %, en termes réels, grâce au dynamisme du secteur public et à l'effet des nouveaux stimulants pour le secteur semi-public et privé et les stocks ont pu être reconstitués;
- en termes de pouvoir d'achat international, les exportations (y compris les services non facteurs) ont augmenté de 14 %; et
- la consommation de l'Etat s'est élevée de plus de 20 % à prix constants.

vi. La reprise économique s'est accompagnée d'une nouvelle amélioration des paiements extérieurs en 1974. Le surplus de la balance courante est passé de 432 millions de dirhams en 1973 à plus de 1 milliard (237 millions de dollars EU) en 1974, grâce notamment à un très fort accroissement des recettes tirées de l'exportation des phosphates, et en dépit d'une vive augmentation des dépenses consacrées à l'importation de produits alimentaires et pétroliers. Ce surplus a permis au Maroc d'accroître le financement à court terme de ses exportations pour en faciliter l'écoulement et d'augmenter ses réserves de change. Ces dernières sont passées à près de 2 milliards de dirhams (soit quelque 454 millions de dollars) à la fin de l'année 1974.

vii. Quelques points faibles doivent être notés toutefois. Ce sont:

- la charge accrue (5,4 % du PIB en 1974) du subventionnement des prix des produits alimentaires et énergétiques importés;

- la diminution en volume des exportations agricoles et le haut niveau des besoins d'importation en blé, en sucre, en huiles alimentaires et en produits laitiers;
- la rareté de plus en plus ressentie de la main-d'oeuvre qualifiée pour les tâches modernes, notamment aux niveaux technique et gestionnaire moyens; et
- le niveau encore faible des réserves par rapport aux importations (2,4 mois à la fin de 1974).

viii. Les indications partielles disponibles indiquent que la situation économique et financière a été moins favorable en 1975 qu'elle ne l'a été en 1974. Deux facteurs en particulier ont freiné la croissance économique. Ce sont: a) une réduction des exportations de phosphate et une pression à la baisse sur leur prix; et b) des conditions climatiques moins favorables qu'en 1973/74 qui ont entraîné une baisse de la production agricole. Toutefois, la croissance rapide de l'investissement amorcée en 1974 s'est poursuivie, aussi bien par le budget d'équipement de l'Etat que dans le secteur semi-public et privé. Au total, la croissance réelle du PIB a été faible (de l'ordre de 2 %). La situation financière extérieure et intérieure a reflété les évolutions ci-dessus. Un ralentissement sensible de la croissance des exportations s'est combiné à un fort accroissement des importations de produits alimentaires et d'équipement pour créer un déficit de la balance des paiements courante; qui a été substantiel (490 millions de dollars EU). Grâce à l'appoint en forte expansion de l'emprunt extérieur, la balance des paiements a dégagé un surplus en compte capital supérieur à ce déficit (540 millions de dollars EU), et sur la base de ces estimations provisoires les réserves de change auraient augmenté quelque peu. Sur le plan intérieur, la situation des finances publiques s'est quelque peu détériorée, mais l'inflation des prix a connu un ralentissement sensible, par rapport 1974. Une reprise de la croissance économique et une amélioration des équilibres financiers devrait se produire en 1976, sous l'effet notamment d'une reprise attendue de la production et de l'exportation des phosphates et de l'agriculture et d'une plus grande austérité dans le domaine fiscal.

La révision du plan 1973-77

ix. La révision apportée au plan 1973-77 en 1975 porte l'enveloppe à prix courants de l'investissement de l'Etat pour le quinquennat à 25,6 milliards de dirhams (environ 6,4 milliards de dollars), contre 11,8 milliards de dirhams prévus initialement. L'accroissement d'enveloppe se répartit entre des ré-évaluations de programmes initiaux s'élevant à 4,6 milliards de dirhams, et des opérations nouvelles pour les années 1975-77 totalisant 9,2 milliards de dirhams. Non comprise la dépense, les principales catégories d'opérations nouvelles sont les suivantes:

- 2.500 millions pour le développement régional;
- 1.600 millions pour les transports et les communications;
- 1.300 millions pour l'agriculture et l'hydraulique;
- 400 millions pour l'industrie;
- 150 millions (susceptibles d'être portés à plus de 300, selon les possibilités de réalisation) pour le logement social; et
- environ 200 millions pour les secteurs sociaux.

La planification n'étant impérative que pour les agents de l'Etat, les enveloppes budgétaires indiquées ci-dessus ne comprennent pas la majeure partie des investissements du secteur semi-public et privé. Néanmoins, la révision du plan annonce le lancement de deux complexes chimique et sidérurgique par le secteur semi-public et elle s'attend à une vigoureuse expansion de l'investissement privé. Le Secrétariat d'Etat au Plan estime que l'investissement total pourrait, à prix courants, passer de 4,2 milliards de dirhams en 1974 à 12 milliards en 1977. Ceci permettrait à l'économie d'atteindre l'objectif de croissance réelle retenu à l'origine, soit 7,5 % par an pendant le quinquennat 1973-77.

x. La révision du plan a deux objets principaux: a) assurer l'achèvement des objectifs initiaux dans les domaines économique et social à travers les réévaluations de programmes initiaux et quelques opérations nouvelles, et b) préparer l'entrée du Maroc dans les secteurs de l'industrie lourde chimique et sidérurgique. La poursuite de ces deux objets paraît justifiée. En effet, l'achèvement des objectifs initiaux du plan est éminemment désirable. De même, le Maroc a atteint un stade de développement où l'industrie lourde devrait commencer à se faire une place dans la structure économique. En particulier, le pays possède un avantage comparatif évident concernant la transformation des phosphates, celle-ci devant lui procurer une stabilisation accrue des recettes à l'exportation. Toutefois, la révision du plan pose plusieurs problèmes d'importance pour la stratégie de développement du Maroc.

xi. Les forts accroissements d'investissement prévus par la révision du plan risquent d'excéder la capacité d'absorption du pays. Après la reprise notée en 1974 et 1975, ceux-ci seraient en termes réels de 39 % en 1976, de 19 % en 1977 et devraient rester très élevés les années suivantes selon les perspectives esquissées pour l'industrie lourde. Il est probable que l'insuffisance des disponibilités en main-d'oeuvre qualifiée constituera un frein pour la préparation et pour l'exécution des projets, et donc pour la croissance de l'investissement total dans des conditions d'efficacité satisfaisantes. La contrainte de main-d'oeuvre qualifiée ne pourra être desserrée que progressivement par l'effort de formation. Dans les secteurs modernes et pour les grands projets industriels et infrastructurels, le Maroc pourra faire appel davantage que par le passé aux services extérieurs, mais ceux-ci sont coûteux.

xii. Par ailleurs, les ressources financières pourraient également exercer un effet contraignant sur la croissance de l'investissement vers la fin de la décennie. L'analyse des perspectives financières présentée dans le corps du rapport suggère que la croissance des ressources sur lesquelles le Maroc peut compter pourrait être relativement lente au cours des cinq années à venir. Il semble que l'accroissement des recettes d'exportation doivent être freinées par un déclin probable du prix du phosphate. Par suite, l'augmentation de l'épargne de l'OCP serait aussi freinée. Compte tenu de l'objectif d'amélioration de la consommation des couches sociales défavorisées, il faudrait donc s'attendre à une croissance relativement lente de l'épargne nationale. En dépit des efforts prévus pour accroître l'épargne budgétaire et contenir les importations de produits alimentaires, les possibilités de financement externes et internes risquent de freiner la croissance de l'investissement.

xiii. Les efforts prévus pour accroître l'épargne budgétaire sont d'une importance considérable pour assurer le financement de l'investissement de l'Etat dans des conditions satisfaisantes de stabilité monétaire. Ces efforts comprennent l'introduction des réformes actuellement à l'étude de l'impôt sur le revenu et de l'impôt agricole en vue d'améliorer l'équité et le rendement de la fiscalité. Par ailleurs, il serait souhaitable d'envisager à brève échéance la réduction du subventionnement des prix des produits alimentaires et énergétiques en vue de libérer davantage de ressources pour l'investissement. Cette réduction pourrait être opérée avec un effet relativement faible sur le niveau des prix intérieurs puisque les prix des produits alimentaires importés ont dans l'ensemble décliné par rapport au niveau élevé où ils se situaient en 1974, et puisque le coût des produits énergétiques représente 4 %, ou un pourcentage moindre, de la production brute des divers secteurs de l'économie (sauf les transports pour lesquels la part est de plus de 11 %).

xiv. Provisoirement, le gouvernement envisage d'exécuter les deux grands projets sidérurgique et chimique simultanément, la plupart des dépenses d'investissement devant être effectuées pendant le plan 1978-82. Toutefois, une décision définitive ne sera prise qu'au vu des résultats des études de faisabilité qui sont en cours de préparation, et après l'achèvement d'études globales supplémentaires visant à déterminer notamment: 1) le niveau maximum de dépenses d'investissement que le pays pourra consacrer annuellement à ces grands projets, compte tenu des ressources financières dont il pourra disposer et des besoins des autres parties prenantes à ces ressources; 2) les besoins de formation de main-d'oeuvre associés à ces projets, dont le coût sera sans doute très élevé; et 3) les possibilités de mobilisation, et les conditions, des financements extérieurs, indispensables non seulement pour les projets industriels eux-mêmes mais aussi pour les infrastructures et la formation qui y sont associés. Les résultats de ces études devraient être disponibles dans le courant de l'année 1976. Il sera alors possible de cerner avec plus de précision les montants et les calendriers de dépenses afférents à l'exécution des grands projets industriels.

xv. Quoique des marges d'incertitude inévitables et non négligeables s'attachent aux hypothèses et aux résultats, la prévision chiffrée du rapport indique que l'investissement pourrait dépasser l'objectif initial fixé dans le troisième plan pour le quinquennat 1973-77, mais resterait en deçà de l'objectif révisé. Sous la condition d'une reprise de la croissance en quantités des exportations de phosphate, le taux de croissance du PIB pourrait atteindre environ 6,5 % en moyenne pendant le quinquennat. Des gains de consommation privée par tête de l'ordre de 3,0 % par an en moyenne seraient enregistrés en 1973-77, et permettraient une amélioration de la situation des couches sociales défavorisées. Avec l'aide de l'emprunt extérieur, la balance des paiements resterait forte jusqu'à la fin du plan. Ces résultats seraient satisfaisants par rapport aux objectifs que le Maroc s'était fixés dans le plan 1973-77.

xvi. Au delà de 1977, la prévision invite à la prudence. Le Maroc pourrait continuer une politique d'investissement ambitieuse s'accompagnant d'un taux de croissance économique élevé. En effet, la prévision suggère que l'investissement pourrait croître à un rythme annuel de l'ordre de 10 % (ce qui correspondrait à une moyenne de près de 13 % pour les six années 1975-80) et que le PIB pourrait augmenter d'environ 7 % par an, compte tenu des perspectives en quantités et en prix à l'exportation des phosphates qui ont été améliorées par la récupération des capacités sahariennes en 1975. Toutefois, l'augmentation des importations nécessaires à la satisfaction des besoins de consommation et surtout d'investissement, ainsi que le mouvement des termes de l'échange du Maroc avec l'étranger, entraîneraient un élargissement substantiel du déficit en ressources de l'économie et de la balance des paiements courante pendant les trois dernières années de la décennie. Pour le couvrir et pour assurer le service de la dette extérieure, la prévision estime de manière provisoire et sous réserve des incertitudes déjà notées que le besoin de financement extérieur (en termes d'engagements) pourrait être en moyenne annuelle de plus de 700 millions de dollars EU pendant le triennat 1978-80, contre 540 en 1975-77. Le Maroc a une capacité d'endettement et un crédit suffisants pour mobiliser ces montants auprès des sources disponibles, à condition de faire l'effort nécessaire de préparation de projets pour le financement extérieur.

xvii. L'encours et le service de la dette s'accroîtraient à la suite du recours à l'emprunt extérieur pour les montants qui viennent d'être indiqués. L'encours mobilisé passerait de 1 milliard de dollars fin 1974 à 2,6 milliards fin 1980. Le service de la dette s'élèverait de 121 millions de dollars en 1974 à quelque 464 millions en 1980. A ces niveaux, le service de la dette pourrait être assuré aisément puisqu'il ne représentait que 6 % des exportations (y compris les services non facteurs) en 1974, s'élevant à 11 % en 1980. Le prolongement au-delà de 1980 des tendances prévues pour 1975-80 indique que le besoin de financement extérieur resterait élevé, mais que le service de la dette se situerait à un niveau raisonnable par rapport aux exportations.

xviii. L'analyse des perspectives d'emploi et de répartition des revenus, présentée dans le dernier rapport de la BIRD (No 329-MOR), paraît confirmée concernant le quinquennat 1973-77 par les résultats acquis au cours des années 1973-75 et les décisions de la révision du plan. En effet, l'investissement devrait dépasser l'objectif initial du plan et la croissance économique être élevée. Par ailleurs, les programmes initiaux du plan ont été réévalués pour en assurer l'achèvement, et d'importantes opérations nouvelles fortement créatrices d'emplois (mises en irrigation, développement régional et logement social) sont prévues pour 1975-77. Enfin, plusieurs mesures ont été prises dans les domaines des prix, des salaires et du subventionnement dont l'effet sur le niveau de consommation des catégories sociales défavorisées est favorable; et une réforme destinée à accroître l'équité de l'impôt doit être introduite avant la fin du plan. Ensemble, ces facteurs devraient se traduire, comme prévu, par une amélioration progressive de la situation de l'emploi et des revenus. Toutefois, les chômeurs urbains et les travailleurs ruraux fortement sous-employés restent des groupes sociaux encore larges, quoique leur importance relative soit en diminution. Améliorer leurs capacités productives et leur contribution au développement national pose des problèmes de personnel et d'organisation difficiles à résoudre rapidement. La révision du plan envisage l'investissement dans l'industrie lourde chimique et sidérurgique. Cette orientation nouvelle devra être suffisamment modérée, au cours du plan 1978-82, de manière à permettre l'achèvement d'objectifs d'emploi et d'amélioration du revenu des groupes sociaux défavorisés, suffisants par rapport aux besoins créés par l'évolution démographique.

INTRODUCTION

1. Pendant le Plan 1968-72, le Maroc réussit à accélérer la croissance de son économie et à améliorer la situation de ses paiements extérieurs. La croissance réelle du PIB s'établit pendant le quinquennat à 5,6 % par an en moyenne, avec l'aide non négligeable procurée par de bonnes récoltes consécutives à des conditions climatiques favorables trois années sur cinq. La balance des paiements enregistra des surplus à partir de 1969, en raison de l'augmentation soutenue des exportations pendant toute la durée du Plan et du ralentissement de la croissance des importations en 1971 et en 1972. Ces résultats représentèrent une amélioration certaine par rapport à ceux de la décennie précédente, au cours de laquelle la croissance réelle du PIB n'avait guère dépassé celle de la population et la balance des paiements n'avait cessé d'être préoccupante. Ils furent accompagnés d'une augmentation de la consommation privée par tête d'environ 2 % par an en termes réels pendant le quinquennat.

2. Cependant, bien que l'économie marocaine ait cru de manière soutenue au cours du quinquennat 1968-72, une tendance au ralentissement se manifesta en 1971 et en 1972, et un déplacement de l'origine de cette croissance se produisit. De 1967 à 1970, les principaux déterminants de la croissance furent les exportations, le tourisme et l'investissement qui enregistrèrent des accroissements substantiels; par ailleurs, une importante accumulation de stocks eut lieu à la suite de la récolte exceptionnelle de 1968. En 1971-72, par contre, les exportations et le tourisme restèrent les seuls points forts de l'économie, se conjuguant aux dépenses courantes de l'Etat pour soutenir la croissance économique. Pendant les deux dernières années du Plan, l'investissement des entreprises publiques et semi-publiques diminua en raison notamment de l'achèvement du programme d'expansion de l'Office chérifien des phosphates (OCP). De même, l'investissement de l'Etat augmenta peu après 1968. Les investisseurs privés adoptèrent une attitude réservée dans le contexte événementiel que connut le pays en 1971 et en 1972 et dans l'attente de nouvelles mesures d'encouragement à l'investissement et à l'exportation. Il se posait donc un problème urgent de relance de l'investissement public et privé à l'issue du Plan 1968-72. Par ailleurs, après la longue période de croissance très faible de la consommation privée, il se posait aussi un problème difficile d'amélioration du niveau de vie des couches sociales les plus défavorisées dans les villes comme dans les campagnes.

3. Ces principaux problèmes du développement marocain et les mesures qu'ils appellent sont traités dans le Plan 1973-77. Tout en réaffirmant et en prolongeant les priorités sectorielles accordées à l'agriculture, à l'éducation, et au tourisme, le Plan assigne deux objectifs majeurs à la nation. Ce sont:

- une croissance maximale du produit intérieur brut (7,5 % par an en termes réels de 1973 à 1977), grâce à une forte augmentation de l'effort d'investissement public et privé et à travers une stratégie axée principalement sur la croissance des exportations; et
- une amélioration de la répartition des fruits de la croissance entre les divers groupes sociaux et les différentes régions, à la fois dans un souci d'équité et afin d'accroître la demande intérieure. Cette amélioration doit résulter d'une accélération de la distribution des terres récupérées aux agriculteurs démunis, de la marocanisation des affaires dans certains secteurs de l'industrie et des services, de réformes rendant la fiscalité plus équitable et plus progressive, d'une politique des prix et des salaires destinée à protéger la satisfaction des besoins essentiels des couches sociales les plus pauvres, d'un programme ambitieux de logements à bon marché, de diverses mesures en faveur des populations rurales les plus pauvres, et enfin d'un souci de régionalisation accrue du processus de développement.

Les perspectives économiques et financières du Maroc pour le quinquennat 1973-77 ont fait l'objet d'analyses et d'appréciations détaillées dans le dernier rapport de la BIRD (MOR-329 du 7 février 1974).

4. Dans un contexte stabilisé au cours de la première moitié du quinquennat 1973-77, le gouvernement s'est efforcé d'impartir le dynamisme prévu par le Plan aux politiques de développement économiques et sociales. Concernant l'investissement privé et semi-public, les mesures d'encouragement introduites en 1973 ont été appliquées avec beaucoup de souplesse et elles ont produit des effets favorables déjà sensibles. De plus, les objectifs d'investissement public du Plan ont été considérablement relevés pour la période 1975-77 au vu de l'important accroissement de recettes procuré par le nouveau prix des phosphates. Il semble acquis maintenant que l'objectif original d'investissement du Plan sera dépassé. Concernant la répartition des fruits de la croissance, les orientations du Plan ont été confirmées. En 1974, un effort accru de planification du développement des régions défavorisées a été entrepris, dans le but d'identifier les moyens d'améliorer les capacités productives dans ces régions, et il a été décidé de procéder à brève échéance à des élections aux assemblées régionales et provinciales devant recevoir des pouvoirs économiques et des moyens financiers accrus. Par ailleurs, afin de protéger les consommateurs les moins fortunés face au renchérissement des denrées alimentaires importées en 1974, le subventionnement des prix de ces denrées (notamment le blé, le sucre et les huiles alimentaires) a été fortement accru. Les prix à la production agricole ont été relevés pour la campagne 1974/75. Le salaire minimum touchant quelques 200.000 travailleurs, élevé de 20 % fin 1973, a été encore relevé en 1975. Quoique ces mesures appellent des réserves qui sont formulées dans les sections qui suivent, elles témoignent de la volonté du gouvernement d'agir conformément aux orientations générales du Plan 1973-77 quant à l'accélération de la croissance économique et à l'amélioration de la répartition des fruits de cette croissance.

Section I. EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE

Résultats d'ensemble, 1973-74^{1/}

5. La croissance économique enregistrée par le Maroc en 1973 a été faible car seule l'exportation a fait preuve de dynamisme (Tableau 1). En effet, alors que l'exportation (y compris les services non facteurs) a cru de près de 15 % en termes réels et de 22 % en termes de pouvoir d'achat international entre 1972 et 1973, les autres facteurs de croissance ont connu des évolutions peu favorables. La sécheresse a réduit de 11 % la production agricole, et en particulier de 37 % la récolte céréalière. L'investissement fixe a progressé de moins de 3 % car le manque de projets nouveaux préparés et l'entrée en vigueur tardive du Plan 1973-77 (en juillet) et des nouvelles mesures d'encouragement à l'investissement privé (au mois d'août) a conduit les investisseurs à attendre la seconde moitié de l'année pour lancer leurs nouveaux programmes d'équipement. La consommation de l'Etat a progressé de moins de 5 % en termes réels. Sous l'effet de ces différents facteurs, l'accroissement du produit intérieur brut (PIB) entre 1972 et 1973 a été inférieur à 3 %, et l'augmentation du revenu intérieur brut (PIB corrigé pour tenir compte de la variation du pouvoir d'achat des exportations) a atteint près de 4 %.

6. L'année 1974, au contraire, a connu une vive reprise de la croissance. Le PIB s'est élevé de 10 % par rapport à 1973. Les principaux facteurs déterminants de l'expansion ont contribué à ce résultat:

- la production agricole s'est accrue de près de 14 % par rapport au niveau déprimé de l'année précédente, les conditions climatiques ayant été bien plus favorables aux récoltes en 1973/74 qu'en 1972/73, et l'irrigation ayant connu une nouvelle expansion;
- l'investissement a augmenté de 34 % en termes réels, grâce surtout au dynamisme du secteur public, et les stocks ont pu être réapprovisionnés;
- la consommation de l'Etat s'est élevée de 21 % en termes réels et de près de 47 % en prix courants, à la suite notamment d'une augmentation générale des rémunérations de 25 % environ;
- les exportations (y compris les services non facteurs) ont diminué de 3 % en volume, mais grâce à la forte hausse du prix des phosphates leur pouvoir d'achat international a cru de plus de 13 %, augmentant d'autant la capacité d'importation de l'économie.

1/ Les chiffres cités pour ces années tiennent compte des redressements apportés par la mission aux comptes nationaux; ceux-ci sont décrits dans l'Annexe.

Le revenu intérieur brut, qui tient compte de cette dernière évolution, a augmenté de 16 % entre 1973 et 1974.

7. La croissance réelle de la consommation des ménages ressort à environ 7 % par an, en moyenne, durant les deux années 1973 et 1974, soit plus de 4 % par tête. Cependant, comme la consommation des ménages est obtenue par solde dans la comptabilité nationale marocaine et les comptes redressés de l'Annexe, les données statistiques disponibles ne permettent pas d'appréhender cette évolution d'une manière précise pour chacune des deux années. Sur la base d'informations plus qualitatives, on peut estimer que l'augmentation de la consommation a dû être plus faible en 1973 qu'en 1974, en raison notamment de l'effet adverse sur les revenus individuels de la mauvaise récolte 1972/73 et de la faible progression des autres secteurs économiques. En 1974, par contre, une accélération a dû se produire, résultat notamment de la hausse des revenus individuels consécutive à une meilleure campagne agricole, et de l'accroissement des subventions aux prix à la consommation consenties par la Caisse de compensation.

8. La croissance en volume des importations s'explique en 1973 essentiellement par la nécessité de couvrir le déficit alimentaire prononcé qui a suivi la mauvaise campagne 1972/73, et en 1974, par l'augmentation rapide des besoins en biens intermédiaires et d'équipement liée à la reprise de l'activité économique. En 1973, les besoins d'importations ont augmenté de près de 25 % en termes réels; l'importation de produits alimentaires (notamment le blé, le sucre, les oléagineux et les produits laitiers) a presque doublé, alors que celle des autres produits et services n'a cru que de 13 %. En 1974, l'importation a cru de plus de 9 % en termes réels, le volume des importations alimentaires ayant décliné de 10 %. Liée à la reprise de l'investissement et de la production dans les secteurs non-agricoles, l'importation des biens d'équipement a augmenté de 80 % et celle des biens intermédiaires (y compris les produits pétroliers) de plus de 6 %. Le mouvement des importations, comparé à l'évolution du pouvoir d'achat des exportations, a laissé apparaître un déficit en ressources extérieur qui est passé de 1,0 % du revenu intérieur brut en 1972, à 2,0 % en 1973 et à 0,7 % en 1974.

TABLEAU 1. CROISSANCE ET STRUCTURE DES RESSOURCES ET EMPLOIS

(Pourcentage calculés à partir d'estimations en prix 1974)

Rubrique	Croissance		Structure
	1973	1974 ^{4/}	1974
Produit intérieur brut	2,7	9,9	100,0
Revenu intérieur brut ^{1/}	3,8	15,9	100,0
Importations - volume ^{2/}	24,6	9,4	32,1
Exportations - volume ^{2/}	14,7	-3,0	-31,4
Exportations - pouvoir d'achat	21,5	13,5	-31,4
Déficit extérieur ^{3/}	-	-	0,7
Consommation de l'Etat	4,7	20,5	15,6
Consommation privée	7,0	6,8	70,3
Investissement fixe brut	2,7	34,0	14,3
Variations de stocks	-	-	0,5

1/ PIB redressé pour tenir compte de la variation du pouvoir d'achat international des exportations.

2/ Y compris les services non-facteurs.

3/ Importations - volume moins exportations - pouvoir d'achat.

4/ Estimations n'incluant pas des révisions mineures apportées en décembre 1975 (voir Tableau 2.2).

Source: Tableau 2 de l'Annexe.

9. En 1974, la politique fiscale et monétaire a permis une expansion de la demande intérieure bien modulée par rapport à celle des ressources disponibles, et a visé à freiner la hausse des prix intérieurs face au renchérissement des importations. Grâce à un progrès considérable de la prévision à court terme et de la coordination entre le Trésor, la Banque du Maroc, l'Office des changes et le Secrétariat d'Etat au Plan, l'expansion du crédit a correspondu de près aux besoins de l'activité productive en accroissement. Bien que les prix à l'importation et à l'exportation se soient considérablement élevés en 1974 (de 52 % et de 78 % respectivement), la hausse des prix intérieurs est restée relativement modérée. L'indice des prix à la consommation n'a cru que de 14,5 % entre 1973 et 1974. Pour une part, le freinage de la hausse des prix intérieurs a été effectué grâce à une forte augmentation des subventions aux prix des produits alimentaires et énergétiques accordées par la Caisse de compensation. Les interventions de la Caisse sont passées de 200 millions de dirhams en 1973 à 1,6 milliard de dirhams en 1974, soit 5,3 % du PIB.

Investissement et épargne, 1973-74

10. La formation brute de capital fixe a peu cru en 1973. Elle s'est élevée à 2.890 millions de dirhams, soit 8,2 % de plus qu'en 1972 en prix courants et seulement 3 % de plus en termes réels. En outre, les stocks ont été réduits de quelque 320 millions de dirhams pour faire face aux besoins du marché intérieur, en produits alimentaires notamment. L'accroissement de demande pour l'investissement a porté en totalité sur les importations de biens d'équipement, le montant des achats locaux d'équipement étant resté identique à celui de l'année précédente. La faible croissance de l'investissement fixe a eu pour cause principale le retard pris dans la préparation des projets nouveaux, dans la mise en place du Plan 1973-1977 quant au secteur public, et dans la publication des nouvelles mesures d'encouragement à l'investissement quant au secteur privé. Le plan et les mesures d'encouragement n'ont été introduits qu'au début du deuxième semestre 1973, de sorte que pendant le premier semestre le secteur public a investi uniquement sur crédits reportés du Plan 1968-72, et le secteur privé a adopté une attitude d'attente. Au cours du second semestre, l'effet des nouveaux crédits prévus par la loi de finance rectificative du 30 juillet 1973 et celui des encouragements publiés le 15 août 1973 se sont faits peu sentir, compte tenu des délais de réaction des administrations et des entreprises.

11. Une vive reprise de l'investissement a été amorcée en 1974, au niveau de la dépense pour le secteur public et à celui de l'engagement pour le secteur semi-public et privé. A prix courants, les dépenses d'équipement de l'Etat ont été en 1974 de 85 % supérieures à celles de 1973, tandis que l'accroissement n'a été que de 16 % pour les autres agents économiques (entreprises semi-publiques et privées). Les prix applicables à l'investissement ayant connu une hausse estimée (Annexe) à environ 14 %, il apparaît que la croissance des dépenses d'investissement du secteur des entreprises semi-publiques et privées a été très faible, de l'ordre de 2 %. Cependant, au niveau de l'engagement, ce secteur a également connu une reprise évidente. En effet, les dossiers d'investissement soumis à l'administration pour l'obtention des encouragements prévus par la réglementation sont passés d'un montant total de 1,2 milliard de dirhams en 1973 à plus de 2,2 milliards en 1974 (Tableaux 2.5 et 2.6). De même, les engagements pris par la Banque nationale pour le développement économique (BNDE) ont atteint 630 millions de dirhams en 1974, contre 226 en 1973, et ceux pris par le Crédit immobilier et hôtelier (CIH) sont passés de 124 millions de dirhams en 1973 à 167 en 1974. Ces engagements donneront lieu à de forts accroissements de dépenses les années suivantes. Au total, l'effort d'investissement du Maroc a augmenté de manière substantielle. Sur la base des comptes redressés figurant à l'Annexe, la formation brute de capital fixe est passée de 12,5 % du revenu intérieur brut en 1972 et 12,3 % en 1973, à 14,3 % en 1974. Cette évolution se trouve confirmée par les données en prix courants du Tableau 2.

12. La répartition sectorielle de l'investissement n'est pas suivie de manière systématique par la statistique marocaine. Néanmoins, les données figurant au Tableau 2.7b permettent d'indiquer qu'en 1973 et en 1974, l'investissement de l'Etat est allé d'abord à l'agriculture (29 % du total des deux années), et ensuite à l'éducation et aux autres secteurs sociaux (18 %), à l'industrie (16 %) et aux infrastructures économiques (13 %), le reste (24 %) se répartissant entre les services administratifs, la sécurité et le développement régional. Concernant l'investissement des entreprises semi-publiques et privées, les données du Tableau 2.5 concernant les dossiers soumis pour encouragement à l'administration indiquent pour 1973 et 1974 la prépondérance du secteur manufacturier (68 % du total des deux années), suivi des secteurs du transport maritime et de la pêche (16 %), des mines (9 %) et du tourisme (7 %). Les données citées n'incluent ni l'investissement de l'Office chérifien des phosphates (OCP), ni celui des exploitations agricoles pour leur propre compte.

13. L'effort accru d'investissement s'est accompagné d'une évolution de même sens de l'épargne nationale. A prix courants, celle-ci est passée de 14 % du produit national brut (PNB) en 1972 et 1973 à près de 18 % en 1974 (Tableau 2). Elle a dépassé la formation brute de capital fixe en 1973 et en 1974. Le fort accroissement d'épargne nationale en 1974 est provenu pour une très large part de l'augmentation d'épargne de l'OCP suite à la hausse du prix du phosphate. Pour une part également, il est venu d'une nouvelle augmentation des rapatriements d'économies des travailleurs marocains à l'étranger, et de l'effort d'épargne des entreprises privées et des ménages dont la consommation a augmenté relativement peu. Si l'on exclut les remises sur profit de l'OCP au Trésor, l'épargne de l'Etat est devenue profondément négative en 1974, à la suite notamment de l'augmentation des rémunérations publiques et des subventions aux prix des produits alimentaires et énergétiques.

TABLEAU 2. INVESTISSEMENT ET EPARGNE A PRIX COURANTS, 1972-74

	Millions de dirhams			En pourcentage du PNB		
	1972	1973	1974 ^{4/}	1972	1973	1974 ^{4/}
Investissement	2.670	2.890	4.190	13,3	13,4	13,7
Epargne nationale	2.814	3.002	5.377	14,0	13,9	17,6
dont: Etat ^{1/}	143	448	-1.308	0,7	2,1	-4,3
OCP ^{2/}	58	90	1.959	0,3	0,4	6,4
TME ^{3/}	640	1.021	1.557	3,2	4,7	5,1
Divers	1.607	686	1.921	9,8	6,7	10,4

^{1/} Non compris les remises sur profits de l'OCP au Trésor.

^{2/} Remises sur profits de l'OCP au Trésor.

^{3/} Rapatriements d'économies des travailleurs marocains à l'étranger.

^{4/} Estimations n'incluant pas des révisions mineures apportées en décembre 1975 (voir Tableau 2.3).

Source: Annexe et Tableaux 3.1, 5.1 et 5.2.

Principales évolutions sectorielles

14. L'agriculture dont l'influence sur l'évolution économique d'ensemble reste très importante, a connu de fortes variations de production de 1972 à 1974. Après la campagne exceptionnelle de 1971/72 quand les pluies furent abondantes et bien réparties, celle de 1972/73 fut particulièrement mauvaise. En effet, la sécheresse qui sévit durant cette campagne provoqua dans le sud et l'est du pays un effondrement des rendements céréaliers et une rupture prolongée des approvisionnements en fourrage, ce qui eut pour résultat une réduction de production végétale et l'abattage d'une partie importante du cheptel. Les conditions climatiques furent meilleures en 1973/74, bien qu'irrégulières suivant les régions, et permirent une reprise vigoureuse de la production agricole. En terme de valeur ajoutée aux prix de l'année 1960 (Tableau 2.1), l'agriculture a enregistré un déclin de 11 % en 1973, suivi d'un accroissement de 14 % en 1974. Le niveau atteint en 1974 n'était toutefois que légèrement supérieur (1,4 %) à celui de 1972.

15. La croissance agricole en 1974 a été le fait surtout des céréales. La récolte des quatre céréales principales (blé tendre, blé dur, orge, et maïs) a été d'environ 50 % supérieure à celle de l'année précédente. La production céréalière a procuré 90 % de l'augmentation de valeur brute de la production végétale (Tableau 7.9). Alors que les superficies cultivées ont été réduites par rapport à l'année 1973, les rendements sont passés de 6,5 à 10 quintaux à l'hectare. Les augmentations substantielles de prix pour les céréales d'hiver (Tableau 7.7) ont été annoncées trop tard, en décembre 1973, pour avoir un effet favorable sur la récolte 1973/74, ainsi que le montre la réduction des superficies consacrées à ces céréales. Les légumineuses ont également bénéficié d'un accroissement de rendement qui a pratiquement doublé le chiffre de production. Par contre, les primeurs ont pâti des températures trop basses, et la campagne des agrumes a souffert de mauvaises conditions climatiques et de problèmes posés par l'écoulement sur l'Europe; d'octobre 1973 à juillet 1974, elle a produit des tonnages inférieurs de près de 17 % à ceux de l'année précédente. Les cultures industrielles ont enregistré un accroissement de production brute de 30 % en 1973/1974; ce résultat est venu uniquement de la betterave et de la canne à sucre. Les autres cultures industrielles (coton, tournesol, etc.) ont enregistré des résultats décevants par rapport à l'effort consenti par les services agricoles en leur faveur. La production d'huile d'olive qui était passée de 55.000 tonnes en 1971/72 à 35.000 en 1972/73, est tombée à 28.000 tonnes en 1973/74, le rendement en huile des olives ayant été affecté défavorablement par le climat.

16. La production animale n'a fait que des progrès encore lents par rapport à la croissance des besoins de la population en 1973 et en 1974. Les mesures prises pour l'accroître n'ont eu un effet sensible que dans les zones irriguées ou bien arrosées. C'est le cas notamment de l'inclusion du fourrage dans les rotations. La mise en place de moyens de stockage pour réduire la durée des ruptures annuelles d'approvisionnement en fourrage dans les zones mal arrosées n'a touché qu'un petit nombre d'éleveurs, et les autres mesures s'adressant à ce problème sont restées au stade de l'étude. En raison de l'approvisionnement insuffisant du marché, les prix de la viande au détail ont monté rapidement, de 6 % en 1973 et de 23 % en 1974. La situation concernant les produits laitiers semble avoir été moins tendue; les prix de ces produits ont été stables en 1973 et n'ont cru que de 4 % en 1974, pour une part en raison des subventions à la production versées à titre d'encouragement par l'Etat.

17. Interrompant le mouvement de hausse rapide enregistré de 1971 à 1973, les exportations marocaines de produits agricoles ont baissé en 1974, de 24 % en tonnage et de 5 % en valeur courante. Tous les produits ont connu un déclin en tonnage qui d'une manière générale semble avoir été causé par des difficultés de production et d'écoulement. Cela a été le cas notamment des fruits et des légumes, frais et en conserve, dont l'exportation est passée de 1,8 à 1,4 million de tonnes entre 1973 et 1974. Pour ces produits, il reste à résoudre le problème de coordination entre la commercialisation

qui est assurée par l'Office de commercialisation et d'exportation (OCE) et la production qui est sous la tutelle du Ministère de l'agriculture.

18. Face à cette évolution des exportations, l'importation de produits alimentaires et agricoles s'est maintenue à un niveau élevé car le Maroc est resté fortement déficitaire en blé, en sucre, en oléagineux et en produits laitiers. Cependant, l'importation de blé a diminué quelque peu, passant de 905.000 tonnes en 1973 à 778.000 tonnes en 1974. Etant donné les fortes hausses de prix que ces produits ont connues en 1974, la valeur courante des importations de produits alimentaires et agricoles est passée de 1,2 milliard de dirhams en 1973 à 2,3 (520 millions de dollars EU) en 1974. Pour la première fois dans l'histoire récente du pays, la balance commerciale des produits alimentaires a enregistré un déficit substantiel, de 234 millions de dirhams en valeur courante.

19. Sous l'effet de la demande extérieure, la production des phosphates est passée de 15,1 millions de tonnes en 1972 à 17,1 millions de tonnes en 1973 et à 19,8 millions de tonnes en 1974. La production de minerais de fer et de manganèse a également connu des hausses substantielles ces deux années, grâce aux investissements réalisés antérieurement pour augmenter les capacités d'extraction et sous l'effet d'une demande extérieure soutenue. L'évolution des autres productions minières (plomb, zinc, cobalt et cuivre) a été moins bien orientée (Tableau 8.1). Au total, l'indice général de la production minière a cru de 14 % en 1973 et de près de 15 % en 1974.

20. L'industrie de transformation a maintenu en 1973 un rythme de croissance rapide (près de 10 %), en particulier dans le secteur métallurgique stimulé par les commandes publiques (matériel ferroviaire pour l'OCP, notamment, et équipement agricole), et dans le secteur chimique et parachimique (Maroc-Chimie) qui a poursuivi son expansion suivant le programme prévu. En 1974, l'expansion de l'industrie de transformation s'est ralentie. Le taux de croissance de l'ensemble du secteur manufacturier est demeuré inférieur à 6 %. Ce ralentissement a affecté les secteurs traditionnellement les plus dynamiques du textile (dont l'approvisionnement en coton s'est heurté à des difficultés) et de l'alimentation (dont la hausse a été de moitié plus faible que l'année précédente). Non comprise l'industrie pharmaceutique, le secteur chimique et parachimique a accusé une légère régression, en raison d'une réduction temporaire dans la fabrication des superphosphates et des engrais composés. Enfin, la production de machines agricoles a été en recul de 70 % par rapport à l'année précédente, tandis que le secteur de la fonderie a bénéficié des commandes nouvelles du secteur public.

21. Suivant l'évolution de l'investissement, le secteur du bâtiment et des travaux publics, dont la valeur ajoutée à prix constants s'était réduite de 4 % en 1973, a connu une croissance réelle de 15 % en 1974. Le nombre de logements construits a été en augmentation de près de 11 % en 1974, et les

travaux publics ont progressé encore plus vite en réponse notamment à l'accroissement des commandes de l'Etat. La reprise de l'activité de ce secteur en 1974 s'est traduite par une augmentation considérable de la consommation du ciment. En dépit d'un accroissement des capacités de production, par l'addition de nouveaux fours aux cimenteries de Casablanca, Meknès, Tétouan et Agadir, le Maroc a dû recourir à des importations onéreuses pour couvrir le déficit entre production et demande locales de ciment.

22. Les évolutions réelles des divers secteurs et surtout les variations survenues dans les prix relatifs en 1974 ont modifié de manière substantielle la structure de la PIB à prix courants. La part relative du secteur minier est passée de 6,5 % en 1973 à 16 % en 1974, en raison surtout de la forte hausse du prix du phosphate. Cet accroissement s'est fait aux dépens des autres secteurs, dont la part dans la PIB a diminué.

TABLEAU 3. EVOLUTION ET COMPOSITION SECTORIELLES DE LA PIB

Secteurs	Croissance réelle (%; prix 1974)		Composition (%; prix courants) ^{1/}		
	1973	1974 ^{2/}	1972	1973	1974 ^{2/}
Agriculture, y compris pêche	-11,0	13,9	31,0	27,2	25,5
Mines, y compris phosphates	14,5	8,0	5,8	6,5	16,0
Energie	11,7	6,2	3,3	3,6	3,1
Industrie manufacturière	9,8	5,9	13,9	15,1	13,1
Bâtiment et travaux publics	-4,1	15,3	5,6	5,3	5,0
Services	<u>6,0</u>	<u>7,0</u>	<u>40,5</u>	<u>42,3</u>	<u>37,2</u>
Production intérieure brute	1,4	9,2	100,0	100,0	100,0
Services de l'Etat	<u>4,3</u>	<u>17,3</u>	<u>11,5</u>	<u>11,5</u>	<u>12,1</u>
Produit intérieur brut	1,7	10,0	111,5	111,5	112,1

^{1/} Composition aux prix de l'année 1960, avec une modification pour la hausse du prix des produits miniers en 1974.

^{2/} Estimations n'incluant pas des révisions mineures apportées en décembre 1975 (voir Tableau 2.1).

Source: Tableau 1 de l'Annexe.

La balance des paiements

23. Le Maroc a recueilli durant les deux premières années du Plan 1973-1977 le fruit des investissements que l'OCP a consacré à l'expansion des capacités de production phosphatière pour l'exportation au cours du plan précédent. Les résultats à l'exportation des phosphates pour les trois années passées ont été spectaculaires, ainsi qu'il ressort des chiffres suivants:

<u>Exportations de phosphates</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>
Quantité (milliers de tonnes)	13.581	16.102	18.700
Valeur (millions de dirhams)	673	788	4.075
Valeur (millions de dollars EU)	146	192	932
Prix (dirhams la tonne)	50	49	218

En deux ans, les tonnages exportés se sont accrus de près de 38 %, le prix moyen à la tonne a été multiplié par 4,5, et le montant des recettes totales a été de six fois plus élevé en 1974, qu'en 1972. L'importance relative du phosphate est passée de 15,5 % des exportations (y compris les services non facteurs) en 1972 à 44 % en 1974. Le Maroc qui détient environ 50 % des réserves mondiales de phosphate a assuré en 1974 près de 18 % de la production et 33 % de l'exportation mondiales; il occupe ainsi la troisième place en tant que producteur après les Etats-Unis (40 millions de tonnes) et l'URSS (23 millions de tonnes), et la première place en tant qu'exportateur. Par ailleurs, les exportations d'engrais dérivés du phosphate ont diminué en volume en 1974 (132.000 tonnes, contre 266.000 en 1973 et 267.000 en 1972), mais leur recette est passée de 84 à 139 millions de dirhams entre 1972 et 1974 grâce au quadruplement de leur prix moyen à la tonne.

24. L'exportation de produits autres que les phosphates et les engrais a connu une vigoureuse expansion en 1973 (en tonnage comme en valeur), suivie en 1974 d'un fléchissement en tonnage plus que compensé par la hausse des prix. Ces évolutions ressortent des chiffres suivants:

<u>Exportations de produits autres que les phosphates et les engrais</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>
Quantité (milliers de tonnes)	2.863	3.470	3.103
dont: Produits agricoles	(1.771)	(2.035)	(1.551)
Valeur (millions de dirhams)	2.205	2.828	3.122
dont: Produits agricoles	(1.643)	(2.123)	(2.023)
Valeur (millions de dollars EU)	470	689	714
dont: Produits agricoles	(357)	(517)	(463)

En 1973, l'expansion en tonnage de 21 % et en valeur de 28 % a touché à des degrés divers tous les produits. En 1974, le déclin en tonnage a été le fait surtout des produits agricoles. Les produits miniers (sauf le plomb) et les produits manufacturés ont augmenté. La hausse des prix en 1974 a concerné pratiquement tous les produits, et elle a été particulièrement forte dans le cas des produits miniers. Ainsi, il apparaît que par suite de contraintes de production, le Maroc n'a pu en 1974 tirer avantage de la bonne orientation des marchés, comme il l'a fait dans le cas des phosphates.

25. Le tourisme a également subi en 1974 l'impact de la crise économique des principaux pays occidentaux, mais le Maroc a néanmoins maintenu ses recettes touristiques au niveau de celles de l'année précédente. Celles-ci avaient légèrement dépassé le milliard de dirhams (245 millions de dollars EU) en 1973, grâce à une croissance soutenue du flux de touristes jusqu'à un niveau deux fois et demie supérieur à ce qu'il était cinq ans auparavant. Un ralentissement s'est manifesté à partir d'octobre 1973. En 1974, les entrées de touristes ont diminué. Au cours des trois dernières années, les recettes du tourisme (Tableau 3.1) et les entrées de touristes (Tableau 8.9) ont évolué comme suit:

	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1973/72</u>	<u>1974/73</u>
Recettes (millions de dirhams)	893	1.005	1.025	+13 %	+ 2 %
Entrées (milliers):					
- totales	1.193	1.488	1.338	+25 %	-10 %
- Marocains exclus	1.121	1.373	1.185	+23 %	-14 %

Les recettes des services non facteurs autres que le tourisme se sont accrues de 19 % en 1973 et de 38,5 % en 1974 en raison notamment de l'effort consenti par le Maroc dans le domaine du transport international. Au total, les services non facteurs ont procuré au Maroc des recettes de 2,1 milliards de dirhams (485 millions de dollars EU) en 1974, contre 1,6 en 1973 et 1,4 en 1972.

26. Les tonnages importés en 1973 se sont accrus de 29 % par rapport à l'année précédente, essentiellement en raison du supplément d'importations alimentaires rendu nécessaire par la mauvaise récolte. En 1974, les importations alimentaires ont pu être réduites de plus de 10 % en tonnage, mais l'importation des biens d'équipement reflétant la reprise de l'investissement a presque doublé en tonnage. L'importation en tonnage de biens de consommation autres que les produits alimentaires a augmenté de 14 % en 1973 et de 4 % en 1974. Celle des biens intermédiaires et des matières premières a cru de 18 % en 1973 et 10 % en 1974.

27. Les hausses de prix très accusées qui ont affecté les échanges internationaux durant ces deux années se sont répercutées sur les dépenses d'importation du Maroc et sur leur composition. Les dépenses totales d'importation de biens et de services non facteurs ont augmenté de 26 % en 1973 et de 67 % en 1974. En pourcentage du PIB à prix courants, elles sont passées de 23 % en 1972 à 27 % en 1973, et à 32 % en 1974. En 1973, le prix moyen des denrées alimentaires était en baisse, mais les importations consenties pour faire face à la mauvaise récolte, à savoir le sucre et surtout le blé, ont été réglées à des conditions moins favorables que l'année précédente. En 1974, les principaux facteurs de hausse des dépenses d'importation ont été le renchérissement des produits pétroliers dont le prix moyen c.i.f. a été multiplié par 2,3 en moyenne, et l'augmentation considérable de prix des denrées alimentaires. Les statistiques douanières montrent une baisse de la valeur unitaire moyenne c.i.f. des biens d'équipement entre 1973 et 1974. Les évolutions des importations en quantité et en prix ont modifié de manière sensible leur composition. Entre 1972 et 1974, les parts respectives des produits alimentaires et énergétiques ont augmenté, celle des matières premières est restée à peu près stable, et celles des produits semi-finis, des biens d'équipement et des biens de consommation non-alimentaires ont diminué.

28. Au total, le Maroc a enregistré un gain net entre 1972 et 1974 à la suite des évolutions de prix à l'exportation et à l'importation. Ainsi qu'il apparaît au Tableau 4, le pouvoir d'achat international des exportations a cru plus rapidement que leur volume, et on peut estimer que les termes de l'échange du Maroc avec le reste du monde se sont améliorés de 6 % en 1973 et de 17 % en 1974. Les principaux facteurs sous-tendant cette évolution ont été notés; ce sont le supplément des recettes à l'exportation sur les phosphates et l'accroissement simultanément des dépenses à l'importation pour les produits alimentaires et énergétiques. Par habitant entre 1973 et 1974, l'accroissement de recettes tirées de l'exportation des phosphates ressort à 210 dirhams (47 dollars EU), alors que l'augmentation de dépenses au titre des produits alimentaires et énergétiques a été de 110 dirhams (25 dollars EU), dont 75 dirhams pour les seuls produits pétroliers.

29. Le déficit enregistré par le solde des biens et services non facteurs, qui était passé de 152 millions de dirhams en 1972 à 325 millions en

1973, est retombé à 211 millions en 1974. A ce niveau, il ne représentait plus que 0,7 % du PIB à prix courants en 1974.

TABLEAU 4. EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS, 1972-74
(Millions de dirhams)

Rubrique	1972	1973	1974
<u>En prix courants</u>			
Exportations ^{1/}	4.336	5.342	9.242
Importations ^{2/}	4.488	5.667	9.453
<u>En prix constants 1974</u>			
Exportations - volume	8.308	9.528	9.242
Exportations - pouvoir d'achat ^{3/}	6.702	8.143	9.242
Importations - volume	6.935	8.644	9.453
<u>Pour mémoire, indices (1974 = 1,000)</u>			
Prix à l'exportation ^{1/}	0,522	0,561	1,000
Prix à l'importation ^{2/}	0,647	0,656	1,000
Termes de l'échange	0,807	0,855	1,000

^{1/} Marchandises f.o.b. et services non facteurs.

^{2/} Marchandises c.a.f. et services non facteurs.

^{3/} Exportations en prix courants divisées par l'indice des prix à l'importation.

Source: Tableaux 3 et 4 de l'Annexe.

30. Les rapatriements d'économies des travailleurs marocains à l'étranger ont largement dépassé ce déficit, et ont donc constitué un élément essentiel rendant compte de l'amélioration enregistrée par la balance des paiements courante entre 1972 et 1974 (Tableau 5). Malgré le ralentissement de l'activité économique en Europe et le freinage de l'émigration qui en a résulté, ces recettes sont passées de 640 millions de dirhams en 1972 à 1.021 millions en 1973 et à 1.557 millions (356 millions de dollars EU) en 1974. Cette rapide progression peut être attribuée principalement aux augmentations de salaires obtenues par les travailleurs marocains en Europe, et aux mesures prises par le gouvernement pour encourager les travailleurs à rapatrier leurs économies (notamment, l'introduction en 1973 d'une prime d'encouragement au rapatriement de 5 % par rapport au taux officiel). Les dépenses nettes au titre des autres services facteurs (notamment la charge croissante de l'intérêt sur la dette extérieure et de la rémunération du capital étranger investi au

Maroc) ont été en partie compensées par des recettes nettes au titre des transferts courants privés et publics. Au total, la balance des paiements courante a enregistré un surplus qui est passé de 214 millions de dirhams en 1972, à 432 millions en 1973 et à plus d'un milliard (237 millions de dollars EU) en 1974.

31. Le solde des mouvements de capitaux à long terme privés qui était positif mais en déclin en 1972 et 1973, est devenu négatif en 1974. Cette évolution peut être attribuée aux sorties de capitaux consécutives aux mesures de marocanisation prises en 1973, et à la libéralisation du contrôle des capitaux étrangers en comptes bloqués introduite en 1974.

32. Les recettes brutes sur emprunts publics à moyen et à long termes, qui avaient nettement fléchi en 1973, ont presque doublé en 1974, dépassant ainsi le niveau atteint en 1972. Après amortissement, les recettes nettes procurées par ces emprunts ont suivi une évolution parallèle. Les nouveaux engagements conclus en 1974 ont atteint le niveau record de 2,4 milliards de dirhams (554 millions de dollars EU), alors qu'ils n'avaient été que de 395 millions en 1973. Parmi ces engagements, la contribution des organisations internationales (Banque Mondiale et Banque africaine de développement) s'est élevée à 180 millions de dollars EU et celle des gouvernements à 246 millions de dollars EU. Les prêteurs traditionnels (pays d'Europe occidentale et Etats-Unis) ont pour une part été relayés par l'Arabie Saoudite pour 50 millions de dollars EU, l'Iran pour 31 millions et les Emirats de Golfe pour 41 millions.

33. En 1974, les surplus enregistrés par la balance des paiements courante et par le solde des capitaux à moyen et à long termes ont permis au Maroc d'accroître de manière substantielle le financement à court terme des exportations et le niveau des réserves. Les sorties nettes de capitaux à court terme se sont accrues de 1972 à 1974, par suite de l'augmentation considérable du financement à court terme des exportations par le système bancaire. En 1974, ce financement s'est élevé à plus de 1 milliard de dirhams (243 millions de dollars EU) la plus grande partie correspondant aux facilités de crédits à court terme (trois à six mois) consenties par le Maroc aux acheteurs de phosphates. Par ailleurs, les réserves de change du pays, qui s'élevaient à 1,3 milliard de dirhams fin 1972 sont passées à près de 1,5 milliard fin 1973 et à près de 2,0 milliards fin 1974. Il faut souligner, toutefois, que le niveau des réserves atteint fin 1974 ne représentait plus que deux mois et demi d'importations de l'année 1974, ce qui est un minimum du point de vue de la liquidité et de la confiance pour un pays dont près de la moitié des recettes d'exportation sont procurées par des produits miniers dont les prix peuvent varier fortement.

TABLEAU 5. BALANCE DES PAIEMENTS, 1972-74

Rubrique	Millions de dirhams			Millions de dollars EU		
	1972	1973	1974	1972	1973	1974
Exportations ^{1/}	4.336	5.342	9.242	943	1.301	2.115
Importations ^{1/}	4.488	5.667	9.453	976	1.380	2.163
Solde ^{1/}	-152	-325	-211	-33	-79	-48
Recettes TIE ^{2/}	640	1.021	1.557	139	249	356
Autres services, nets	-466	-456	-394	-101	-112	-90
Aide publique gratuite	79	164	185	17	40	42
Autres transferts courants, nets	113	28	-100	25	7	-23
Balance courante	214	432	1.037	47	105	237
Capital privé MLT, net	66	13	-95	14	3	-22
Emprunts publics MLT, nets	148	9	288	32	2	66
(Recettes)	(510)	(335)	(646)	(111)	(81)	(148)
(Amortissement)	(362)	(326)	(358)	(79)	(79)	(82)
Capital court terme, net	-159	-310	-691	-35	-75	-158
(Crédits commerciaux)	(-66)	(-183)	(-1.061)	(-14)	(-45)	(-243)
Divers ^{3/}	74	2	-7	17	1	1
Avoirs extérieurs nets: ^{4/}						
- variation (- = acc.)	-343	-146	-532	-75	-36	-122
- niveau, fin d'année	1.307	1.453	1.985	284	354	454
- niveau, % des impor- tations ^{1/}	29,1	25,6	21,0	29,1	25,6	21,0

1/ Y compris les services non facteurs.

2/ Rapatriements d'économies des travailleurs marocains émigrés à l'étranger.

3/ Y compris les erreurs et omissions.

4/ Avoirs du système bancaire.

Source: Tableau 3.1.

Encours et service de la dette extérieure

34. L'encours et le service de la dette publique extérieure ont représenté une charge relative décroissante pour le Maroc (Tableau 6). L'encours mobilisé est passé à 21 % du PIB en 1972 et à 15 % en 1974. Le service (amortissement et intérêt) a peu varié en montant nominal, malgré une certaine détérioration dans les conditions moyennes auxquels ces prêts ont été obtenus (l'intérêt moyen passant de 4,1 % en 1972 à 6 % en 1974 et l'échéance moyenne s'étant réduite de 22 à 15 ans). Il est passé de 12 % des exportations (y compris les services non facteurs) en 1972 à 9 % en 1973 et il est tombé à 6 % seulement en 1974.

TABLEAU 6. ENCOURS ET SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE PUBLIQUE
(Millions de dirhams)

Rubrique	1972	1973	1974
<u>Encours à la fin de l'année:</u>			
Mobilisé et non mobilisé	5.341	5.413	8.185
Mobilisé seulement	4.118	4.013	4.558
Mobilisé en % du PIB	20,7	19,1	15,5
<u>Service au cours de l'année</u>			
Charge d'intérêt	176	166	194
Amortissement	362	326	358
Total	538	492	552
Total en % des exportations	12,4	9,2	6,0
<u>Pour mémoire: millions de dollars EU</u>			
Encours mobilisé et non mobilisé	1.162	1.318	1.873
Encours mobilisé seulement	896	977	1.043
Service total	117	120	126

Source: Tableaux 4.1 (encours) et 3.1 (service).

Les finances publiques

35. Un renversement de tendances a marqué l'évolution d'ensemble des finances de l'Etat au cours des deux premières années du Plan. En 1973, les dépenses de fonctionnement et d'investissement ont cru à des rythmes (8 et 2 %

respectivement) qui furent nettement inférieurs au taux de croissance des recettes courantes (17 %). Ceci permit à l'Etat d'accroître l'épargne budgétaire et de réduire le déficit du budget général. En 1974 par contre, les accroissements de dépenses de fonctionnement (78 %) et de dépenses d'investissement (85 %) furent encore plus élevés que la très forte augmentation de recettes courantes (71 %). Par suite, l'épargne budgétaire a peu cru et le déficit du budget général s'est creusé. Par rapport au PIB, l'épargne budgétaire a décliné, et le déficit du budget général s'est accru en dépit de la forte augmentation des recettes courantes, qui sont passées de près de 20 % du PIB en 1973 à plus de 24 % en 1974. Ces évolutions sont résumées dans le Tableau 7. Les principaux facteurs qui les sous-tendent sont analysés dans les paragraphes qui suivent.

TABLEAU 7. COMPTES RESUMES DU TRESOR

Rubrique	Millions de dirhams			Pourcentage du PIB		
	1972	1973	1974	1972	1973	1974
<u>Recettes courantes</u>	<u>3.551</u>	<u>4.162</u>	<u>7.115</u>	<u>17,8</u>	<u>19,3</u>	<u>24,2</u>
dont: Fiscalité (ex. OCP)	3.131	3.583	4.488	15,7	17,0	15,3
Versements OCP ^{1/}	160	252	2.342	0,8	1,2	8,0
Diverses	260	327	285	1,3	1,6	0,9
<u>Dépenses courantes</u>	<u>3.350</u>	<u>3.624</u>	<u>6.464</u>	<u>16,8</u>	<u>17,3</u>	<u>22,0</u>
dont: Biens et services	2.943	3.140	4.605	14,8	15,0	15,7
Intérêt	265	278	285	1,3	1,3	1,0
Subventions	142	206	1.574	0,7	1,0	5,3
<u>Epargne budgétaire</u>	<u>201</u>	<u>538</u>	<u>651</u>	<u>1,0</u>	<u>2,5</u>	<u>2,2</u>
<u>Investissement</u>	<u>1.189</u>	<u>1.208</u>	<u>2.236</u>	<u>6,0</u>	<u>5,7</u>	<u>7,6</u>
<u>Solde général</u>	<u>-988</u>	<u>-670</u>	<u>-1.585</u>	<u>-5,0</u>	<u>-3,2</u>	<u>-5,4</u>

1/ Se répartissant ainsi (en millions de dirhams):

	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>
Impôts et droits	102	152	383
Remises sur profits	58	90	1.959

Source: Tableaux 5.1 et 5.2.

36. En 1973, l'accroissement des recettes courantes de l'Etat est provenu surtout d'une augmentation de l'effort fiscal. Cette année-là, la taxe complémentaire sur le revenu global des personnes physiques et le droit spécial sur les importations ont été introduits. Non compris les versements de l'OCP au Trésor au titre des impôts et droits, les recettes fiscales ont cru de 14,4 % par rapport au niveau atteint en 1972. Ce taux a été de près de trois fois supérieur au rythme de croissance du PIB, valeur ajoutée par l'OCP exclue.

37. En 1974, l'accroissement de recettes courantes est provenu pour plus des deux tiers de l'augmentation des versements de l'OCP au Trésor. On retrouve ici l'effet de la hausse du prix des phosphates. L'OCP a pu en 1974 effectuer des versements totaux au Trésor atteignant 125 dirhams (29 dollars EU) la tonne exportée, contre 16 en 1973 et 12 en 1972. L'accroissement des quantités de phosphates exportées a également eu un effet positif, mais bien plus faible. L'effort fiscal, par contre, a diminué. Les recettes procurées par la fiscalité (ex. OCP) ont cru en 1974 légèrement moins vite que le PIB (également ex. OCP). Cet abaissement de l'effort fiscal a correspondu au fait que l'expansion économique a concerné surtout les activités peu imposées, notamment l'agriculture, l'importation de produits alimentaires et énergétiques et celle de biens d'équipement.

38. Après un accroissement relativement faible en 1973, les dépenses courantes ont connu une très forte hausse en 1974, sous l'effet d'une augmentation des salaires et des subventions versés par l'Etat. Les salaires versés par l'Etat ont été accrus en 1974, principalement par une hausse des rémunérations individuelles en moyenne d'environ 25 % introduite en décembre 1973 et par une augmentation d'effectifs d'environ 9 %. Les subventions à la charge du Trésor sont passées d'environ 210 millions de dirhams en 1973 à près de 1,6 milliard en 1974 dans le but de stabiliser sur le marché intérieur les prix de produits importés essentiels ayant connu de fortes hausses sur le marché international. L'effort de stabilisation a été particulièrement important concernant les céréales, le sucre, les produits pétroliers et les huiles alimentaires; il a été d'une plus faible ampleur concernant les produits laitiers, les engrais et le ciment. Pour les céréales, cet effort est à la charge de l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL) auquel le Trésor verse une subvention globale. Pour les autres produits, c'est la Caisse de compensation qui intervient par le biais de prélèvements et de versements auprès des importateurs et producteurs. Le subventionnement net des divers produits qui était resté relativement faible jusqu'en 1973, a pris une ampleur considérable en 1974, ainsi qu'il ressort des chiffres suivants (en millions de dirhams) pour les principales catégories de produits:

	<u>Prélèvements</u>	<u>Versements</u>	<u>Subvention nette</u>
Céréales	-	215	215
Sucre	7	333	326
Produits pétroliers	54	648	594
Huiles alimentaires	-	227	227
Engrais	-	76	76

Concernant les produits pétroliers, les prélèvements indiqués ont été effectués sur les carburants pour véhicules automobiles dont le prix a été relevé à la mesure de la hausse de prix internationale du pétrole brut. Les prix des autres produits pétroliers sont restés sans changement et ont dû être subventionnés à un très fort coût pour le Trésor.

39. Les dépenses d'investissement de l'Etat ont également connu une forte accélération en 1974 après le faible accroissement enregistré l'année précédente. Deux mesures expliquent cette accélération. Il y a d'abord la mise en place de crédits fortement accrus après l'introduction du Plan 1973-1977 dans le courant de l'année 1973. Il y a ensuite la réforme de procédure budgétaire introduite en 1974. Cette réforme a prévu le report, automatique dorénavant, des montants de crédits inutilisés d'un exercice sur le suivant. Elle a ainsi éliminé la nécessité de réouverture de crédits inutilisés qui créait une solution de continuité parfois prolongée dans l'exécution des projets d'investissement. Le taux d'utilisation des crédits de paiements ouverts par les lois de finance est passé de 54 % en 1973 à 67 % en 1974. Entre 1973 et 1974, les dépenses d'investissement de l'Etat ont augmenté de 85 % au total; elles ont triplé pour l'industrie, et elles ont doublé ou plus pour l'éducation et la formation, pour les équipements sociaux et culturels, et pour le développement régional; des accroissements plus faibles ont été enregistrés pour les infrastructures économiques (48 %), l'administration générale (43 %) et l'agriculture (33 %). Les dépenses de fonctionnement et d'équipement totales consacrées à l'éducation et à la formation ont représenté environ 5 % du PIB en 1974, et celles consacrées à la sécurité environ 5 % également.

40. L'épargne budgétaire a couvert 45 % des dépenses d'investissement en 1973 et 29 % seulement en 1974, laissant apparaître un déficit au budget général de 670 millions de dirhams en 1973 qui s'est élargi à près de 1,6 milliard de dirhams, soit 5,4 % du PIB, en 1974. L'emprunt extérieur ayant connu un ralentissement prononcé au niveau de l'engagement et du déboursement en 1973, n'a procuré qu'une très faible part du financement du déficit général en 1973 comme en 1974. La majeure partie du financement de ce déficit est provenu de sources internes, ainsi qu'il apparaît au Tableau 8. L'emprunt net auprès du système bancaire a été la source principale, suivie des dépôts des correspondants du Trésor en 1974.

TABLEAU 8. FINANCEMENT DU DEFICIT DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT
(Millions de dirhams)

Rubrique	1972	1973	1974
Emprunts extérieurs, net	320	7	179
(Déboursements)	(538)	(245)	(416)
(Amortissements)	(-218)	(-238)	(-237)
Emprunts intérieurs, net	521	475	779
(Banque centrale)	(226)	(193)	(239)
(Banques de dépôts)	(174)	(190)	(587)
(Divers)	(121)	(92)	(-47)
Dépôts des correspondants du Trésor	87	-12	684
Divers ^{1/}	<u>60</u>	<u>200</u>	<u>-57</u>
Financement total	988	670	1.585

1/ Y compris les comptes spéciaux, les contributions des budgets annexes au budget général et les opérations à classer et à régulariser.

Source: Tableaux 5.1 et 5.5.

41. Les données concernant les agents publics autres que l'Etat -- notamment les entreprises publiques et les collectivités locales -- ne sont pas rassemblées dans un cadre comptable d'ensemble. Il n'est donc pas possible d'établir une situation comptable du secteur public. Les données disponibles pour les collectivités locales figurent au Tableau 5.7, pour les principales entreprises publiques au Tableau 5.8 et pour la Caisse de dépôt et de gestion au Tableau 5.9. Ces tableaux font apparaître des évolutions dans l'ensemble satisfaisantes du point de vue de la mobilisation des ressources par ces agents.

Le crédit et la monnaie

42. Le contrôle direct du crédit bancaire fut remplacé en juillet 1972 par un ensemble de moyens de contrôle indirects. Depuis cette date, les instruments utilisés par la Banque centrale pour assurer l'encadrement du crédit ont été les plafonds de réescompte, le taux de réserve minimum, l'obligation d'achat de bons du Trésor (30 % des dépôts bancaires) et le porte-feuille minimum d'effets à moyen terme (4,5 % des dépôts bancaires). Les banques ne sont soumises à aucune réglementation concernant la répartition sectorielle du crédit, mais la Banque centrale s'efforce de décourager les engagements

purement spéculatifs et d'assurer la satisfaction des besoins de crédit prioritaires par la persuasion. Plusieurs organismes spécialisés ont la charge du crédit à long terme dans les secteurs prioritaires de l'agriculture (CNCA), de l'industrie et des transports (BNDE), et du logement et du tourisme (CIH). Un marché monétaire existe à Casablanca auquel participent les banques de dépôt et plusieurs organismes spécialisés, le principal étant la Caisse de dépôt et de gestion. La Banque centrale a augmenté le taux de réescompte en juillet 1974 dans le cadre de la réforme des taux créditeurs, mais elle n'utilise pas cet instrument dans un but de modulation conjoncturelle.

43. Le suivi des besoins en crédit de l'économie s'est amélioré de manière notable pendant les deux premières années du Plan 1973-77, grâce notamment à la collaboration et la coordination qui se sont affermies entre la Banque centrale et les organes économiques et financiers de l'Etat (Ministère des finances, Office des changes et Secrétariat d'Etat au Plan). Chaque année, en janvier et en juin, la Banque centrale prépare des prévisions, et l'accord se fait, concernant les objectifs d'expansion du crédit et de la monnaie, à la lumière des évolutions prévues de l'activité économique, des prix et des comptes extérieurs. Le crédit à l'économie, notamment les plafonds de réescompte, est modulé périodiquement au vu des besoins de l'Etat, du niveau des réserves, de la situation des ressources bancaires et de la nature des besoins en crédit.

TABLEAU 9. CROISSANCE DE LA MASSE MONETAIRE ET DE SES CONTREPARTIES

	Accroissements				Niveau 1974
	Millions de DH		Pourcentages		
	1973	1974	1973	1974	
Masse monétaire	1.309	2.653	16,6	28,9	11.847
<u>Contreparties:</u>					
Avoirs extérieurs nets	145	538	11,1	37,2	1.984
Créances sur le Trésor	414	1.332	11,5	33,3	5.330
Crédits à l'économie	733	1.031	21,9	25,3	5.110
Divers, net	-17	248	-	-	-577
<u>Pour mémoire:</u>					
PIB à prix courants	1.091	8.400	5,5	40,0	29.391
PIB à prix constants	700	2.643	1,7	10,0	29.391

Source: Tableaux 6.1 et 6.2.

44. La croissance de la masse monétaire a connu une accélération en 1974 (Tableau 9). La masse monétaire a cru de 29 % en 1974, contre 17 % en 1973. L'accroissement des créances sur le Trésor et des crédits à l'économie a représenté 89 % de l'expansion de la masse monétaire en 1974, contre 88 % en 1973. Les créances sur le Trésor ont dominé en 1974, alors que les crédits à l'économie avaient été le facteur principal d'expansion en 1973. Les avoirs extérieurs nets ont joué un rôle important, mais moindre que le crédit intérieur en valeur absolue, dans l'expansion monétaire en 1973 comme en 1974. Après plusieurs années de progression lente et hésitante, la quasi monnaie a fait un bond de 64 % en 1974 à la suite du relèvement en juillet des taux versés par les banques sur dépôts à terme. En 1974, l'accélération de la croissance de la masse monétaire a été moindre que celle du PIB à prix courants, ce qui a exercé un effet modérateur sur la tendance des prix à la hausse.

45. Pendant les deux premiers mois de 1974, les banques utilisèrent leurs propres ressources pour le financement de l'expansion du crédit. Les plafonds de réescompte à la Banque centrale furent relevés de 40 % en mars pour accommoder les besoins du secteur privé, et en juin le taux de réserve minimum fut abaissé de 4 à 1,5 % et une tranche spéciale de réescompte de 100 millions de dirhams fut ouverte pour le financement de l'approvisionnement en céréales. Le taux de réserve a été progressivement ramené à 4 % entre octobre et décembre, mais la tranche céréales a été maintenue. Pendant le second semestre 1974, la trésorerie des banques est restée très serrée, en dépit d'un accroissement du recours au réescompte. Pour améliorer leur trésorerie, les banques accrurent leurs emprunts auprès du marché monétaire dont le taux est passé de 4,9 % en juin à 7,6 % en décembre.

46. Les créances sur l'Etat ont cru de 33 % en 1974, contre 11 % seulement en 1973, pour permettre au Trésor de faire face aux forts accroissements de dépenses d'investissement en 1974. L'augmentation des créances sur l'Etat en 1974 a été nourrie pour 43 % par les achats de bons du Trésor obligatoires des banques, pour 16 % par les avances de la Banque centrale, et pour 41 % par l'augmentation des dépôts des correspondants du Trésor. Parmi ces dépôts, certains étaient de caractère exceptionnel et temporaire.

47. Les crédits à l'économie ont connu en 1974 une accélération nettement moins marquée que les créances sur l'Etat. Sur la base des statistiques tenues par le Service central des risques, qui ne comprennent pas tous les crédits bancaires et qui incluent les crédits des organismes spécialisés sauf la CDG, l'expansion du crédit à l'économie a été particulièrement forte en 1974 pour les secteurs du bâtiment et des travaux publics, de l'industrie et du commerce (Tableau 6.4). Parmi les organismes spécialisés seule la BNDE a accru (de 48 %) son encours. Lié à l'accroissement des prix internationaux et du financement du commerce extérieur, le crédit à court terme a cru en 1974 nettement plus vite (33 %) que le crédit à moyen et à long termes (26 % et 12 %, respectivement). Ces évolutions confirment l'observation déjà faite que la reprise de l'investissement privé en 1974 était notable au niveau des engagements mais encore faible au niveau des dépenses effectives.

Les prix et les salaires

48. Une accélération notable de la hausse des prix intérieurs s'est manifestée en 1974. La mesure qu'en donne l'ancien indice des prix à la consommation (base 1958/59) pour la ville de Casablanca est confirmée par l'évolution du nouvel indice (base 1972/73) pour les huit principales villes du pays. Après avoir cru en moyenne de 2,5 % par an pendant le Plan 1968-72, l'ancien indice s'est élevé par rapport à l'année précédente de 4,1 % en 1973 et de 14,4 % en 1974 (Tableau 9.1). Le nouvel indice a augmenté de 14,4 % entre décembre 1973 et décembre 1974. Les hausses de prix intérieures ont été bien plus faibles que celles des prix à l'importation et à l'exportation qui ont été respectivement de 52 et de 78 % entre 1973 et 1974, selon les estimations faites dans l'Annexe.

49. En dépit des subventions aux prix de certains produits essentiels (voir ci-dessus), les hausses de prix ont été particulièrement vives pour les produits alimentaires en 1974. Par catégories de produits et services, les augmentations ont été les suivantes (en pourcentages):

	<u>Ancien indice</u>		<u>Nouvel indice</u>	
	<u>Pondération</u>	<u>1974/1973</u>	<u>Pondération</u>	<u>Déc. 74/Déc. 73</u>
Alimentation	55,0	19,6	54,0	16,6
Vêtements	12,0	8,3	8,5	18,4
Logement	17,0	4,8	13,5	10,0
Divers	<u>16,0</u>	<u>8,0</u>	<u>24,0</u>	<u>10,2</u>
Total	100,0	14,4	100,0	14,4

Concernant l'alimentation, les hausses de prix entre 1973 et 1974 ont été de 28,9 % pour les produits à base de céréales, de 22,9 % pour la viande, de 4,0 % pour les produits laitiers et de 13,4 % pour les autres produits alimentaires. Les circonstances tendues de l'approvisionnement du marché concernant les céréales et la viande ont été indiquées ci-dessus.

50. Le niveau des salaires effectifs n'est pas suivi statistiquement au Maroc, mais ceux versés par l'Etat sont connus (par. 34) et la réglementation du salaire minimum s'applique à quelque 200.000 travailleurs. Pour l'industrie, le SMIG (Salaire minimum interprofessionnel garanti) a été relevé de 20 % en décembre 1973, passant d'un taux horaire de 95,6 centimes effectif depuis novembre 1971 à 115,0 centimes. Pour l'agriculture, le SMAG (Salaire minimum agricole garanti) a également été relevé de 20 % en décembre 1973, passant d'un taux journalier de 4 dirhams à 4,8 dirhams pour les femmes, et de 5 dirhams à 6 dirhams pour les hommes. Aux niveaux fixés en décembre 1973, le SMIG et le SMAG restaient relativement très bas: 27 centimes EU l'heure pour le SMIG, 1,15 dollar EU la journée pour le SMAG féminin et 1,43 dollar EU la journée pour le SMAG masculin.

Section II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Les révisions apportées au plan 1973-77

51. Le gouvernement a fortement augmenté le budget d'investissement de l'Etat pour les trois dernières années du Plan 1973-77. Cette décision a été prise pour trois raisons principales: le désir de porter l'investissement au niveau maximal par rapport aux capacités du pays, la nécessité de prendre en compte les hausses de coût intervenues pour les divers programmes de développement et les possibilités supplémentaires offertes par le nouveau prix du phosphate. Les nouveaux crédits ont été inscrits à la loi de finances 1975. Pour l'ensemble du quinquennat, ils font passer l'enveloppe totale d'un montant initial de 11,8 milliards de dirhams à un montant révisé de 25,6 milliards de dirhams, à prix courants. L'accroissement de l'enveloppe quinquennale, soit 13,8 milliards de dirhams, comprend des réévaluations de programmes initiaux pour un montant de 4,6 milliards de dirhams et des opérations nouvelles pour un montant de 9,3 milliards de dirhams. Les réévaluations reflètent à la fois des ajustements de coût et des modifications réelles mineures. Le détail de la révision figure aux Tableaux 2.7 et 2.7a par catégories de dépenses et aux Tableaux 5.4 et 5.4a par ministères et budgets annexes. Il est résumé de manière analytique dans le Tableau 10 ci-après. Le passage de l'enveloppe initiale aux enveloppes révisées se fait de la manière suivante:

	<u>Millions de dirhams</u>
Enveloppe initiale 1973-77	11,752
plus: Réévaluations de programmes initiaux	4,561
plus: Opérations nouvelles	<u>9,269</u>
Enveloppe révisée 1973-77	25,582
dont: Enveloppe révisée pour les années 1975-77	19,898

52. La planification au Maroc n'étant impérative que pour les agents de l'Etat, les enveloppes budgétaires indiquées ci-dessus ne comprennent pas la majeure partie des investissements du secteur semi-public et privé. Néanmoins, la révision du plan annonce le lancement de plusieurs grands projets confiés au secteur semi-public dont l'étude est en cours, et elle s'attend à une vigoureuse expansion de l'investissement privé sous l'effet de la demande en expansion et des mesures d'encouragement. Le Secrétariat d'Etat au Plan estime provisoirement, compte tenu du décalage prévisible entre engagement et dépense effective concernant l'Etat, que l'investissement pourrait s'accroître de la manière suivante (en milliards de dirhams à prix courants):

<u>Année</u>	<u>Etat</u>	<u>Semi public et privé</u>	<u>Total</u>	<u>Croissance (en %)</u>
1972 (réalisé)	1,2	1,5	2,7	
1973 (réalisé)	1,2	1,7	2,9	7,4
1974 (réalisé)	2,2	2,0	4,2	44,8
1975 (prévu)	3,8	2,5	6,3	50,8
1976 (prévu)	5,6	3,7	9,4	49,2
1977 (prévu)	<u>7,2</u>	<u>4,8</u>	<u>12,0</u>	27,7
Total 1973-77	20,0	14,7	34,8	34,5

Si l'on déduit les hausses de prix annuelles de 7 % environ incluses dans les montants des années 1976 et 1977, les accroissements réels d'investissement que laissent apparaître les montants prévus pour ces années sont de 39 % en 1976 et de 19 % en 1977. Ces accroissements sont nécessaires d'après le Secrétariat d'Etat au Plan pour permettre à l'économie d'atteindre l'objectif de croissance réelle adopté dans le Plan, soit 7,5 % par an en moyenne pendant le quinquennat 1973-77.

53. Les pourcentages cités au Tableau 10 montrent que, non comprise la défense, la répartition sectorielle de l'enveloppe révisée du Plan 1973-77 présente quelques différences par rapport à celle de l'enveloppe initiale. Sont en hausse la part du développement régional et dans une moindre mesure celle de l'infrastructure économique. Sont en baisse l'importance relative des secteurs éducationnels et sociaux, et de manière moins marquée celles de l'agriculture et de l'industrie. Cependant, pour les secteurs dont la part est en baisse dans l'enveloppe révisée, l'accroissement en montant absolu des allocations reste très fort: de 44 % pour les secteurs éducationnels et sociaux, de 80 % pour l'agriculture et de 74 % pour l'industrie. Quoique modifiée par la révision, la répartition sectorielle de l'enveloppe d'investissement de l'Etat se situe donc toujours dans le prolongement des orientations générales du Plan 1973-77. Il en est de même en ce qui concerne l'enveloppe révisée pour les trois dernières années du plan, 1975-77.

TABLEAU 10. REPARTITION SECTORIELLE DES ENVELOPPES INITIALES
ET REVISEES DU PLAN 1973-77
(pourcentages)

Secteur	1973-77		1975-77	
	Enveloppe initiale	Enveloppe révisée	Opérations nouvelles	Enveloppe révisée
Agriculture	26,6	25,0	20,4	22,0
Industrie	15,3	13,8	7,4	12,6
Infrastructure économique	15,5	18,5	24,4	17,5
Education et formation	15,0	12,1	1,9	9,4
Autres secteurs sociaux	13,9	9,6	4,1	7,8
Administration	3,7	3,4	3,2	12,0
Développement régional	<u>10,0</u>	<u>17,6</u>	<u>38,6</u>	<u>18,7</u>
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Défense	<u>7,1</u>	<u>21,6</u>	<u>42,2</u>	<u>13,4</u>
Total général	107,1	121,6	142,2	113,4

Source: Tableaux 2.7 et 2.7a.

54. La différenciation est bien plus marquée au niveau des opérations nouvelles. Trois secteurs se partagent 91 % du total alloué à ces opérations pour les années 1975-77. Ce sont:

- l'agriculture;
- l'industrie et les infrastructures liées à son développement; et
- le développement régional.

55. Pour l'essentiel, les crédits nouveaux alloués à l'agriculture visent à accélérer les mises en irrigation à partir d'ouvrages existants ou en voie d'achèvement. Le souci auquel répond cette accélération est celui d'assurer des augmentations immédiates de production pour les spéculations de substitution aux importations qui se pratiquent surtout en irrigué. Il s'agit notamment du sucre, des huiles alimentaires, des produits laitiers, de la viande, et dans une moindre mesure des céréales. Ce souci se comprend au vu de la montée rapide en 1973 et en 1974 des dépenses d'importation pour assurer l'approvisionnement du marché intérieur en ces produits. Leurs prix accrus à l'importation fournissent une justification économique et financière évidente à l'effort envisagé. La révision du plan prévoit que le rythme annuel des mises en irrigation doit passer de quelque 15.000 ha en moyenne ces années dernières à plus de 40.000 ha à partir de 1976. Le Ministère de l'agriculture a été réorganisé en 1974 pour atteindre cet objectif. Il comprend dorénavant une Direction de l'équipement spécialement chargée des travaux de mise en irrigation jusqu'au niveau des parcelles. L'accélération de l'irrigation doit permettre en particulier d'élargir les superficies consacrées à la canne et à la betterave à sucre. Cet élargissement doit s'effectuer de pair avec un programme de construction de sucreries qui aboutirait à l'horizon 1985 à la satisfaction des besoins de la consommation intérieure par la production locale. Pendant les années 1975-77, le programme de développement sucrier comporte six sucreries à construire sur les périmètres du Sébou et du Loukkos. Outre le sucre, l'accélération des mises en irrigation doit également conduire à des augmentations substantielles de production pour les huiles alimentaires, et pour le lait et la viande à partir de l'élevage associé aux cultures irriguées.

56. La révision du Plan ne comprend pas d'opérations nouvelles importantes concernant le développement des cultures en sec. Toutefois, les crédits alloués au développement de ces cultures ont été accrus pour tenir compte de l'augmentation des coûts et des modifications des programmes initiaux. De plus, dans le but d'encourager la production, les prix fixes et de soutien des céréales ont été augmentés substantiellement en décembre 1974, et le subventionnement de l'usage des engrais a été accru en 1974. Les augmentations ont porté le prix de soutien pour le blé dur à 63 dirhams le quintal (soit 144 dollars EU la tonne), et le prix fixe pour le blé tendre à 60 dirhams le quintal (soit 137 dollars EU la tonne), contre 49 et 45 dirhams respectivement avant décembre 1974. Par comparaison, le coût moyen d'importation du blé tendre s'est établi à 91 dirhams le quintal en 1974 et 53 dirhams en 1973.

57. La révision du Plan ne comporte pas non plus d'opérations nouvelles importantes en ce qui concerne l'élevage en sec. Les programmes initiaux du Plan ont été confirmés et réévalués, notamment la création de moyens de stockage accrus pour réduire les ruptures d'approvisionnement en fourrage pendant la saison sèche, l'établissement de centres de collecte du lait, et le renforcement de l'encadrement du secteur. Un effort de formation est en cours pour apporter remède à la faiblesse de l'encadrement zooteknique qui constitue le goulet d'étranglement majeur à l'expansion de l'intervention des services de

l'Etat en faveur de l'élevage en sec. Reste à l'étude le problème difficile de l'amélioration des pâturages dans les zones à faible pluviométrie.

58. L'exécution du programme 1973-77 de réforme agraire a pris du retard pendant les deux premières années du quinquennat aux stades de la distribution des terres et du groupement des bénéficiaires en coopératives. Pour atteindre l'objectif du plan qui porte sur 440.000 ha, il reste à distribuer quelque 360.000 ha pendant les trois dernières années du quinquennat. Pour ce faire, une solution doit être apportée aux problèmes de personnel et d'organisation administrative qui freinent la distribution des terres et la formation des coopératives. Les exploitations étrangères récupérées en 1973 sont gérées provisoirement par la SOGETA en ce qui concerne les terres nues et quelques plantations isolées, par la SODEA en ce qui concerne les plantations concentrées, et par des propriétaires privés sous contrat temporaire dans le cas des petites exploitations éloignées. Ces gérants provisoires devront se défaire des exploitations récupérées au fur et à mesure des affectations aux ayants-droits.

59. Les opérations nouvelles prévues dans les secteurs de l'industrie et de l'infrastructure ont une importance considérable car elles visent à préparer l'entrée du Maroc dans le domaine de l'industrie lourde sidérurgique et chimique après 1977. En effet, pendant les trois années 1975-77, la révision du plan prévoit l'achèvement d'études de factibilité et le lancement de premiers travaux d'infrastructure pour les deux complexes lourds suivants:

- un complexe sidérurgique d'une capacité d'un million de tonnes environ près de Nador, qui doit être érigé et géré par la SONASID, une entreprise publique récemment créée; et
- un complexe d'unités chimiques et pétro-chimiques près de Jorf-Lasfar, que doivent entreprendre conjointement l'OCP et Abu Dhabi dans le cadre d'un accord général signé en 1974.

En outre, la révision du plan prévoit le lancement indiqué ci-dessus de la construction des six sucreries dans le cadre du programme sucrier à long terme. Le programme sucrier et le complexe sidérurgique viseraient essentiellement le remplacement des importations de sucre et d'acier. Les unités chimiques et pétro-chimiques seraient tournées vers l'exportation, utilisant comme matières premières les phosphates du Maroc et les hydrocarbures d'Abu Dhabi.

60. Provisoirement, le gouvernement envisage d'exécuter les deux grands projets industriels sidérurgique et chimique simultanément, la plupart des dépenses d'investissement devant être effectuées pendant le plan 1968-72. Toutefois, une décision définitive ne sera prise qu'au vu des résultats des études de factibilité qui sont en cours de préparation, et après l'achèvement d'études globales supplémentaires visant à déterminer notamment:

- le niveau maximum de dépenses d'investissement que le pays pourra consacrer annuellement à ces grands projets, compte tenu des ressources financières dont il pourra disposer et des besoins des autres parties prenantes à ces ressources;
- les besoins de formation de main-d'oeuvre associés à ces projets, dont le coût sera sans doute très élevé; et
- les possibilités de mobilisation de financements extérieurs, et à quelles conditions, non seulement pour les projets industriels eux-mêmes, mais aussi pour le coût des infrastructures et de la formation qui y sont associées.

Les résultats de ces études devraient être disponibles dans le courant de l'année 1976. Il sera alors possible de cerner avec plus de précision les montants et les calendriers de dépenses afférentes à l'exécution des grands projets industriels.

61. L'accentuation de l'effort de développement régional constitue le troisième volet important de la révision du Plan. Il vise à faciliter l'expansion aussi rapidement que possible des capacités productives dans les régions défavorisées. En 1974, un effort important d'identification de projets de développement régionaux a été consenti par le Secrétariat d'Etat au Plan et au développement régional, avec la collaboration des autorités locales à l'échelon des régions économiques et des provinces. Les projets ainsi identifiés ont été ensuite préparés avec l'aide des départements techniques intéressés. Pour ceux qui ont été retenus, les crédits nécessaires à leur exécution ont été inscrits dans la loi de finances 1975 au titre du développement régional. Pour le quinquennat, ces crédits sont passés d'un montant initial de 1,1 milliard de dirhams à un montant révisé de 3,7 milliards de dirhams, dont 2,5 inscrits au Fonds spécial de développement régional. Dans le but de simplifier la procédure de dépenses sur ce fonds, les pouvoirs des Gouverneurs ont été renforcés et le contrôle a priori de ces dépenses supprimé. Le nombre des provinces a été accru. Par ailleurs, sont à l'étude des propositions de modification du rôle des finances locales, et de création de sociétés régionales de développement, dans le but d'accroître la décentralisation de l'initiative et de la gestion des projets de développement régionaux. Il est probable toutefois que la définition des priorités, la préparation des projets et l'évaluation de leurs coûts demeureront sommaires dans les quelques années à venir, et que les projets effectivement réalisés ne suffiront pas à épuiser la totalité du Fonds actuellement constitué pour 1975-77. En effet, les disponibilités en personnel qualifié pour la conception et l'exécution du programme de développement régional sont bien en dessous, à l'échelon central et au niveau local, des besoins correspondant aux enveloppes.

62. Quoique d'un montant relativement faible dans l'enveloppe révisée du plan, il faut noter le nouveau programme d'urgence de logements sociaux. Ce programme remplace le programme de ZED-15 prévu dans l'enveloppe initiale.

Il prévoit l'équipement en infrastructure sommaire de quelque 33.000 lots de 100 m² et sur ces lots, la construction de 33.000 logements. Le coût de chaque logement est estimé provisoirement à 12.000 dirhams, dont 4.000 pour l'infrastructure et 8.000 pour l'habitation proprement dite. A ce prix, le coût total du programme serait d'environ 400 millions de dirhams; quelque 150 millions ont été inscrits à la loi de finances 1975, susceptibles d'être augmentés en 1976 et 1977 pour assurer l'achèvement du programme fin 1977. Ces logements seront destinés uniquement à des familles bidonvilloises et seront répartis en ensembles dans les principales villes du pays, Casablanca et Rabat ne devant recevoir qu'un tiers du total. Les modalités de la contribution des bénéficiaires ne sont pas encore arrêtées, mais une étude de marché a indiqué que de nombreuses familles bidonvilloises seraient en mesure de payer le coût total de 12.000 dirhams soit comptant, soit grâce à un financement à des conditions proches de celles faites par le CIH pour le logement économique. Ceci s'explique aisément car la situation du logement urbain est devenue si tendue que de nombreuses familles disposant d'un revenu régulier sont obligées de se loger dans les bidonvilles; par ailleurs, le coût de 12.000 dirhams ne comprend pas la valeur du terrain. Les logements doivent être conçus pour recevoir deux étages supplémentaires, que les bénéficiaires seraient autorisés à construire eux-mêmes ou en association avec d'autres familles. Ainsi le programme pourrait éventuellement toucher quelque 100.000 familles. Toutefois, il reste à résoudre les problèmes d'organisation pour la construction, aussi bien que pour la gestion, des ensembles de logements prévus et le problème des modalités de la contribution des bénéficiaires. Concernant cette dernière, étant donnée l'ampleur considérable que le programme de logement social est appelé à prendre dans les quinze années qui viennent (peut-être un million de bénéficiaires à l'horizon 1990), toute proposition de subventionnement direct ou indirect, en plus de celui concernant les terrains, devrait faire l'objet d'études approfondies de manière à cerner les conséquences pour le budget et l'économie. Le gouvernement a fait appel à l'assistance technique extérieure pour accélérer l'étude de ces problèmes. Il n'est pas sûr, néanmoins, qu'ils puissent tous être résolus à temps pour permettre l'exécution du programme dans les délais voulus.

Appréciation

63. Les révisions apportées au Plan 1973-77 ont deux objets principaux. Tablant sur l'utilisation maximale des nouvelles ressources à la disposition du pays, elles visent:

- à assurer l'achèvement des objectifs planifiés initiaux, à savoir la croissance maximale de l'investissement et de la production, et l'amélioration de la répartition des fruits de cette croissance; et
- à préparer l'entrée du Maroc dans les secteurs de l'industrie lourde chimique et sidérurgique.

La poursuite de ces deux objets paraît justifiée. En effet, l'achèvement des objectifs initiaux du plan est éminemment désirable. De même, le Maroc a atteint un stade de développement économique où l'industrie lourde devrait commencer à trouver sa place dans la structure de l'économie. En particulier, le pays possède un avantage comparatif évident concernant la transformation des phosphates; celle-ci lui procurerait une maîtrise accrue de l'écoulement sur le marché international.

64. Toutefois, le rythme de croissance envisagé pour l'investissement est très élevé. Il se situe au dessus du rythme que les économies européennes et japonaise attinrent pendant la période de reconstruction qui suivit la deuxième guerre mondiale. Il est probable qu'au Maroc l'insuffisance des disponibilités en main-d'oeuvre qualifiée sera un frein pour la préparation et l'exécution des projets de développement, et donc pour la croissance de l'investissement dans des conditions d'efficacité satisfaisantes. Déjà en 1975, un nombre croissant d'entreprises dans les secteurs modernes indiquaient des difficultés sérieuses de recrutement pour les postes de cadres et de techniciens d'un niveau de qualification moyen. Le secteur public connaissait des difficultés semblables, notamment dans les secteurs faisant l'objet d'une attention accrue tels que l'agriculture en sec, le logement social et le développement régional. Le Maroc a engagé d'importants programmes visant à accélérer la formation des cadres et des techniciens que l'économie requiert, mais il faut s'attendre à ce que ces efforts ne permettent de desserrer la contrainte de main-d'oeuvre qualifiée que progressivement. Toutefois, dans les secteurs modernes et pour les grands projets industriels et infrastructurels, le Maroc pourra sans doute faire appel davantage que par le passé aux services extérieurs, mais ceux-ci sont coûteux. Au total, et dans l'hypothèse du maintien de critères d'efficacité exigeants pour l'admission des projets nouveaux au programme de développement, il semble que la croissance de l'investissement ne doive pas atteindre en 1976 et en 1977 les rythmes envisagés par la révision du Plan (par. 52). Même dans ce cas, l'investissement devrait en termes réels dépasser l'objectif initial du Plan pour le quinquennat 1973-77.

65. Par ailleurs, les ressources financières pourraient exercer un effet contraignant sur les possibilités d'investissement au delà de 1977. En effet, l'analyse des perspectives financières présentée de manière chiffrée ci-après suggère, bien qu'elle soit soumise à des marges d'incertitude importantes, qu'un ralentissement est à prévoir dans la croissance des ressources sur lesquelles le Maroc pourra compter au cours des cinq années à venir. Sur le plan extérieur, il semble que la progression des recettes à l'exportation doive être freinée par la faiblesse attendue du prix du phosphate en 1976 et en 1977, et selon les prévisions couramment retenues par la BIRD au delà de 1977 jusqu'en 1980. Sur le plan intérieur, ceci signifie que la croissance de l'épargne de l'OCP serait freinée également. Celle-ci ayant pris récemment une importance considérable dans l'épargne nationale (Tableau 2), une croissance relativement lente des ressources financières nationales s'ensuivrait, en dépit des mesures prévues (voir ci-après) pour augmenter le surplus

budgétaire courant et encourager les épargnes privées. Les possibilités de financement externes et internes pourraient donc constituer une limite à l'investissement vers la fin de la décennie.

66. Les appréciations qui viennent d'être portées sur la révision du plan sont éclairées par un essai de prévisions chiffrées figurant aux paragraphes 74 à 92 ci-après. La conjoncture économique et financière en 1975 est analysée ci-dessous, sur la base des données disponibles à cette date.

La conjoncture en 1975

67. L'investissement a connu une nouvelle et forte expansion en 1975. Concernant l'Etat, le montant des dépenses effectives est estimé provisoirement à 3,5 milliards de dirhams, contre un peu plus de 2,3 en 1974. Par ailleurs, l'investissement du secteur semi-public et privé a enregistré un très fort accroissement faisant suite aux engagements pris en 1974; il a atteint un montant estimé provisoirement à 4,2 milliards de dirhams, contre 2,0 en 1974. Au total, l'investissement a connu un rythme de croissance estimé à 85 % en prix courants de 1974 à 1975, dépassant la prévision du Plan révisé. Une part de cette croissance a été due à la hausse des coûts; par exemple, la valeur à la tonne des biens d'équipement importés a cru d'environ 15 % en 1975. Cette forte augmentation de l'investissement s'est ajoutée à l'accroissement estimé à près de 30 % en prix courants des dépenses de fonctionnement de l'Etat, pour créer une expansion soutenue de la demande intérieure.

68. La croissance de demande intérieure ainsi engendrée a exercé un effet moteur puissant sur les secteurs productifs en 1975. En particulier, le secteur du bâtiment et des travaux publics a connu une forte expansion (estimée provisoirement à plus de 40 %), de même que les secteurs des matériaux de construction et des biens d'équipement. Cependant, deux secteurs ont rencontré des difficultés temporaires particulières. Ce sont les phosphates et l'agriculture. Par suite du niveau élevé des prix, la production de phosphates s'est trouvée confrontée en 1975 à une réduction de demande dans les pays importateurs et à un accroissement de la concurrence de la part des autres pays producteurs. Elle a atteint moins de 14 millions de tonnes en 1975, contre 19,8 en 1974, selon les estimations provisoires fondées sur les résultats des dix premiers mois de l'année. Ce résultat et une baisse également des autres productions minières a entraîné un déclin de la valeur ajoutée par les mines estimé à plus de 20 %. Quant à l'agriculture, les conditions climatiques ont été moins favorables cette année que la précédente. La récolte des quatre céréales principales (blé dur, blé tendre, orge et maïs) n'a atteint que 3,5 millions de tonnes, soit une réduction de 24 % par rapport à 1974. Il a fallu en conséquence importer 1,7 million de tonnes de blé pour assurer l'approvisionnement du marché intérieur. Par ailleurs, l'OCE a éprouvé des difficultés d'écoulement sur le marché européen, de sorte

que les exportations d'agrumes ont été nettement plus faibles en 1974/75 qu'en 1973/74. La valeur ajoutée par l'agriculture a connu une baisse en termes réels estimée à près de 10 % par rapport à 1974. Les baisses de valeur ajoutée par les mines et l'agriculture ont compensé la quasi-totalité des accroissements enregistrés par les autres secteurs, notamment ceux qui furent entraînés par l'investissement et par les dépenses courantes de l'Etat. Par suite, il est estimé de manière provisoire que le PIB n'a cru que de 2 % en termes réels en 1975.

69. La situation des finances publiques a connu une légère détérioration en 1975, mais la hausse des prix s'est ralentie. Les estimations provisoires figurant au Tableau 5.1 montrent qu'en 1975 la croissance des dépenses courantes de l'Etat a été plus rapide que celle des recettes (26 % contre 21 %). L'épargne budgétaire s'en est trouvée réduite, passant du montant déjà faible relativement de 650 millions de dirhams en 1974 à moins de 500 millions en 1975. Les dépenses d'investissement de l'Etat ayant enregistré un nouvel et fort accroissement de plus de 70 %, le taux de couverture de ces dépenses par l'épargne budgétaire est tombé à 13 % contre 29 % en 1974. Le financement de l'investissement non couvert par l'épargne budgétaire a été assuré principalement par le recours à l'emprunt extérieur, à concurrence de 1,7 milliards de dirhams (net) soit 56 % de l'investissement. Ce recours s'est fait auprès des sources traditionnelles, car le Trésor n'a pas encore effectué de tirage sur le prêt de 200 millions de dollars EU (environ 800 millions de dirhams) que l'Etat a obtenu en août 1975 d'un groupe de banques commerciales étrangères. L'appoint fourni par l'emprunt extérieur a permis de contenir la ponction qu'exerce le Trésor sur l'épargne nationale et ainsi de faciliter le financement de l'investissement du secteur semi-public et privé. Davantage de ressources bancaires ont pu être consacrées à la satisfaction, dans des conditions relativement peu inflationnistes, de la demande de crédit à l'économie. En fait, la hausse des prix à l'exportation et à l'importation ayant connu un ralentissement, l'inflation des prix intérieurs a été moins forte en 1975 qu'en 1974. L'indice des prix à la consommation qui avait cru de 14,5 % en 1974 a connu une hausse estimée à 8 % en 1975 (moyennes annuelles). Cet indice ne s'est élevé que de 5,5 % entre octobre 1974 et octobre 1975 (moyennes mensuelles).

70. D'après les estimations provisoires de l'Office des Changes, les échanges extérieurs du Maroc ont été marqués en 1975 par un élargissement sensible du déficit sur biens et services non-facteurs. Les exportations ont diminué à prix constants (de 14 %) et courants (de 8 %). Les exportations de phosphates ont été inférieures à 13 millions de tonnes, contre 18,7 en 1974; toutefois, les recettes procurées par ce produit n'ont diminué que de 14 % environ (passant de 4,1 à 3,5 milliards de dirhams de 1974 à 1975), grâce à l'augmentation du prix moyen à la tonne exportée. Les recettes procurées par les autres produits miniers ont été également réduites (de 43 %),

de même que celles des produits agricoles (de 11 %), en raison de difficultés d'écoulement ayant causé pour ces produits des baisses en quantités et en prix. Seuls les produits manufacturés et les services non-facteurs ont progressé (de 10 % environ chacun en valeur courante). En particulier, les entrées de touristes ont repris leur croissance après la chute de 1974, mais sans encore avoir retrouvé le niveau de 1973, et les recettes touristiques se sont élevées à 1,2 milliards de dirhams, contre 1,0 en 1974. Les recettes totales d'exportation de biens et de services non-facteurs sont passées de 9,2 milliards de dirhams en 1974 à 8,5 (estimation) en 1975. Dans le même temps, les dépenses d'importation se sont accrues de près de 30 %, s'élevant de 9,5 à 12,2 milliards de dirhams. Les plus fortes hausses ont été enregistrées par les biens d'équipement (84 %) et les produits alimentaires (+47 %) bien que la valeur unitaire moyenne de ces derniers ait baissé de quelque 13 %. Les biens de consommation non-alimentaires ont également connu une expansion rapide (+29 %), ainsi que les services non-facteurs (+54 %). Les dépenses consacrées aux produits pétroliers et aux biens intermédiaires auraient baissé légèrement (environ 3 % chacun). Les mouvements à l'exportation et à l'importation ont entraîné un élargissement du déficit sur biens et services non-facteurs qui en 1975 atteindrait quelque 3,7 milliards de dirhams à prix courants (soit 900 millions de dollars EU environ), contre 0,2 milliards de dirhams seulement en 1974.

71. Les autres transactions courantes nettes n'ont comblé que partiellement ce déficit, de sorte que la balance courante a dégagé un déficit substantiel qui a pu être couvert entièrement par le surplus en compte capital. Une nouvelle augmentation des rapatriements de salaires des travailleurs marocains à l'étranger s'est produite; les recettes à ce titre ont atteint un montant estimé à 2,1 milliards de dirhams contre 1,6 en 1974. En dépit de cet accroissement, la balance courante a présenté un déficit estimé provisoirement à 2 milliards de dirhams environ, soit 490 millions de dollars EU.

72. Toutefois, un surplus estimé à 540 millions de dollars EU a été enregistré par le solde du compte capital, en raison notamment de l'accroissement du recours à l'emprunt extérieur par l'Etat. L'augmentation des réserves de change est donc estimée provisoirement à quelque 50 millions de dollars EU en 1975, ce qui placerait leur niveau de fin d'année à l'équivalent de 2,1 mois d'importations seulement.

73. En bref, l'économie marocaine a pu poursuivre en 1975 l'accélération de l'investissement amorcée au cours du second semestre 1973 conformément aux orientations générales du Plan 1973-77. Toutefois, les mauvais résultats de la campagne céréalière 1974/75 (due au climat) et le rétrécissement des marchés extérieurs pour les exportations agricoles et surtout minières ont fortement affaibli la croissance économique, et entraîné une réduction substantielle de la marge de ressources financières à la disposition du

pays pour son développement. Ces difficultés devraient n'être que temporaires. En effet, la campagne agricole 1975/76 s'annonce bien sous des conditions climatiques jusqu'ici favorables. Et surtout, une reprise de l'exportation est à attendre aussi bien pour les produits agricoles que pour les phosphates et les autres produits miniers. Par ailleurs, le Maroc peut compter sur la poursuite d'évolutions satisfaisantes concernant les industries manufacturières exportatrices, le tourisme et les revenus du travail à l'étranger. Les prévisions qui suivent illustrent cette reprise et le cheminement que pourrait prendre l'économie au cours des quelques années à venir.

Perspectives chiffrées d'ensemble

74. Les perspectives chiffrées de l'économie marocaine pour les années qui viennent ont été préparées à l'aide d'un modèle macroéconomique simple, mais néanmoins utile pour assurer la cohérence entre les comptes nationaux et extérieurs et surtout pour tracer l'effet réel des variations de prix attendues à l'exportation et à l'importation. Ces perspectives partent de l'année 1974, choisie comme année de base car les informations concernant 1975 sont incomplètes. Il convient de noter que des marges d'incertitude inévitables et non négligeables s'attachent aux hypothèses retenues et donc aux prévisions elles-mêmes. Ces marges affectent en particulier les prix internationaux, l'investissement et son effet sur la production et les relations de comportement de la consommation et des importations. Les prévisions ne sont donc qu'une exploration, aussi détaillée que le permettent les données disponibles, des questions soulevées dans l'appréciation ci-dessus de la révision du Plan 1973-77, concernant notamment les possibilités d'investissement et de mobilisation de ressources financières intérieures et extérieures.

75. Après plusieurs essais prenant en compte les contraintes pesant sur la capacité d'absorption et sur les ressources financières, la prévision (Tableau 11) a permis d'arrêter un cheminement maximal pour l'investissement qui correspond à un rythme de croissance annuel moyen de près de 15 % pour la période 1973-77 et d'environ 12,5 % pour la période 1975-80. Aux niveaux annuels prévus, l'investissement dépasserait l'objectif initial du Plan 1973-77 mais resterait en deçà de l'objectif révisé. Si l'on ajoute à son effet, celui de l'accroissement d'exportation décrit ci-après, le taux de croissance du PIB pourrait atteindre près de 6,5 % par an en moyenne pendant la période 1973-77 et près de 7 % en 1975-80, une accélération sensible par rapport aux résultats du passé.

76. Les principaux éléments d'analyse sectorielle qui permettent de fonder cette prévision sont les suivants. Pour les phosphates, la projection est basée sur le programme d'expansion de l'OCP concernant l'extraction aussi bien que la transformation, et elle prend en compte les nouvelles capacités de production récupérées dans la province du Sahara. En particulier, la mise

en service d'unités supplémentaires de production d'acide phosphorique a été prise en compte. Après une reprise en 1976, il est prévu que la valeur ajoutée par les phosphates et dérivés croîtrait de près de 12 % par an en termes réels en raison de l'importance croissante de la transformation. Pour l'agriculture, le taux de croissance retenu tient compte de manière prudente des révisions apportées au plan initial en vue d'accélérer l'irrigation tout en maintenant les efforts prévus à l'origine pour développer la production en sec. Pour l'industrie manufacturière, le bâtiment, les travaux publics, les transports et les services, la prévision est fondée sur les perspectives de demande ouvertes à ces secteurs et sur les investissements prévus pour satisfaire cette demande.

77. Le revenu intérieur brut (RIB) qui reflète l'effet réel des variations des termes de l'échange pourrait dans ces conditions s'accroître annuellement de près de 8 % en 1973-77 et de près de 6 % en 1976-80, ce qui pourrait conduire à une amélioration de la consommation individuelle privée de l'ordre de 2,5 % par an en moyenne. Cette prévision de consommation prend en compte les politiques et les programmes destinés à améliorer le revenu des couches sociales défavorisées, et le fait que ces groupes consacreront probablement leurs suppléments de revenu à l'amélioration de leur bas niveau de consommation plutôt qu'à l'épargne. Pour cette raison et surtout pour la raison citée au paragraphe 65 (l'effet du déclin envisagé du prix du phosphate), il est probable que l'effort d'épargne nationale pourra tout juste être maintenu au niveau atteint en 1974. La prévision retenue est que par rapport au revenu intérieur brut l'épargne nationale passera de 18 % en 1974 à 17 % en 1980. Cette évolution prend en compte l'effort que l'Etat doit consentir en vue d'améliorer la progressivité de la fiscalité et de réduire la charge du subventionnement des prix.

TABLEAU 11. COMPTES NATIONAUX: PREVISION DE LA MISSION
(Millions de dirhams; prix de 1974)

	Niveau 1974	Croissance annuelle (%)		
		1968- 1972	1973- 1977	1975- 1980
Produit intérieur brut	29.391	5,6	6,3	6,6
Revenu intérieur brut	29.391	3,6	7,6	5,6
Importations - volume	9.453	2,5	11,1	7,9
Exportations - volume	-9.242	6,6	6,8	7,4
Exportations - pouvoir d'achat	-9.242	4,2	11,3	4,1
Déficit en ressources	211	-	-	-
Consommation totale	25.262	3,2	5,3	5,6
Consommation privée	20.657	2,6	5,6	5,3
Consommation de l'Etat	4.605	6,5	8,9	6,9
Investissement brut fixe	4.190	4,1	14,8	12,6
Variations de stocks	150	-	-	-
Epargne intérieure	4.129	7,9	17,1	5,4
Epargne nationale	5.377	11,8	17,3	4,1
PIB (\$ mil.; prix courants)	6.726	10,3	18,2	13,5
PNB (\$ mil.; prix courants)	7.011	10,8	18,8	13,3

POUR MEMOIRE:

1. <u>Secteurs</u>				
Agriculture	6.682	5,9	1,7	3,0
Mines	4.199	5,6	8,1	8,6
Industrie, sauf mines	5.587	5,7	8,7	8,6
Services	12.923	5,3	7,0	6,8
2. <u>Indices de Prix</u>				
Exportations	1,000	2,4	18,7	4,2
Importations	1,000	4,8	13,9	7,5
Termes de l'échange	1,000	-2,1	4,2	-3,2
Déflateur du PIB	1,000	2,5	10,1	6,5

Source: Estimations de la mission.

Perspectives de financement extérieur

78. L'accent mis sur la promotion des exportations dans la stratégie de développement du Maroc permet d'envisager une augmentation satisfaisante des exportations en volume, dans les prochaines années. En ce qui concerne les

exportations de phosphates et de produits dérivés, tels que l'acide phosphorique et les engrais, l'OCP poursuit un programme d'expansion déjà noté, et ses coûts de production sont hautement compétitifs. De plus, le Maroc exportera des quantités croissantes de phosphates à partir de la province du Sahara. L'exportation des phosphates et dérivés devrait connaître une reprise en 1976 car les stocks des pays importateurs sont épuisés, et la demande devrait s'orienter progressivement à la hausse après le déclin qu'elle a connu en 1975; elle pourrait augmenter au rythme annuel de 10 % de 1977 à 1980. Concernant les produits alimentaires frais et en conserve, l'OCE a engagé un important effort d'expansion des exportations et les goulots d'étranglement restreignant la production au Maroc devraient être progressivement desserrés. Quant aux exportateurs privés, ils répondent vigoureusement aux mesures d'encouragement, et devraient pouvoir gagner les nouveaux débouchés qui s'offrent aux exportations de produits manufacturés. Le Maroc a une situation privilégiée quant au tourisme, en raison des avantages naturels exceptionnels dont il jouit. L'OCE, les exportateurs privés et l'industrie touristique peuvent offrir des conditions de prix favorables en raison du faible coût de la main-d'oeuvre. En conséquence, la projection prévoit que la valeur à prix constants des exportations autres que les phosphates et les produits qui s'y rattachent peuvent s'accroître de 6,5 % par an entre 1974 et 1980. Pour l'ensemble des exportations, le taux de croissance réelle prévu s'établit à 7,4 % par an pendant les six années 1975-80.

79. Les perspectives de prix à l'exportation, et donc de recettes (Tableau 12), sont beaucoup plus incertaines. Dans ce rapport, une baisse du prix moyen des phosphates est attendue, car le prix que le Maroc obtient actuellement pour son phosphate est élevé. Il se situe à 68 dollars EU la tonne alors que le prix du phosphate exporté par les Etats-Unis n'est que de 42,5 dollars EU et le coût de production au Maroc de 23 à 25 dollars. Par suite, l'indice des prix à l'exportation ne s'accroîtrait que de 4,2 % par an en moyenne en 1975-80, et les recettes d'exportation à prix courants de 12 %. Toutefois, il convient de noter que la transformation accrue des phosphates au Maroc et la récupération des capacités sahariennes tendront à assurer la croissance des recettes d'exportation puisqu'elles devraient conférer à l'OCP un pouvoir de pénétration commerciale élargi, et une meilleure maîtrise des conditions d'écoulement. La projection de recettes phosphatières retenue ici représente donc un minimum qui pourrait, sous certaines conditions encore impossibles à prendre en compte, être dépassé.

80. Les besoins d'importations vont s'élever en réponse à la croissance de l'investissement, de la production et de la consommation. Sur la base de coefficients d'élasticité reliant les diverses catégories d'importation à leurs emplois durant la période 1966-1974, les importations de biens et de services non-facteurs (produits alimentaires non compris) devraient s'accroître en termes réels d'environ 9,5 % par an en moyenne de 1974 à 1980. Quant aux produits alimentaires, la révision du plan renforce les mesures prévues à l'origine pour substituer la production locale à l'importation des denrées de

base (céréales, sucre, viande et produits laitiers), de sorte qu'il paraît raisonnable de supposer qu'avec des conditions atmosphériques normales, les importations alimentaires devraient revenir et se stabiliser au niveau de 1974, en termes réels. Au total, il est prévu que les importations de biens et de services non facteurs augmenteront de 8 % environ par an en termes réels, durant la période 1975-80. Les indices de prix à l'importation retenus pour les diverses catégories de produits et services donnent un indice général dont le rythme de croissance annuel moyen atteint 7,5 % en 1975-80. Les dépenses d'importation passent donc de 2,2 milliards de dollars EU en 1974 à des moyennes annuelles en prix courants de 3,0 milliards en 1975-77 et 4,6 milliards en 1978-80, ce qui correspond à un rythme de croissance annuel de l'ordre de 16 % entre 1974 et 1980.

81. Selon les prévisions d'exportations et d'importations décrites ci-dessus, le solde sur biens et services non-facteurs connaîtrait un déficit qui passerait de 48 millions de dollars EU en 1974, à des moyennes annuelles d'environ 350 millions en 1975-77 et de plus de 750 millions en 1978-80. Cet élargissement du déficit en ressources de l'économie résulte pour la plus grande part de l'effort d'investissement prévu et de l'appel correspondant aux biens d'équipement importés. Pour une part non négligeable également, il résulte de l'évolution prévue des termes de l'échange du Maroc avec le reste du monde; ceux-ci doivent selon la prévision retenue décliner de près de 17 % entre 1974 et 1980 (Tableau 11).

82. Il est prévu que les rapatriements d'économies des travailleurs marocains à l'étranger vont permettre de financer une part importante du déficit sur biens et services non-facteurs pendant la période 1975-80. La croissance des recettes à ce titre devrait pouvoir atteindre au moins 3 % en termes réels, car le Maroc continuera d'avoir un surplus substantiel de main-d'oeuvre, et il est probable que la proportion des travailleurs marocains dans la main-d'oeuvre étrangère en Europe continuera à s'accroître comme elle l'a fait en 1970-1974. Compte tenu des recettes et dépenses prévisibles au titre des autres services facteurs et des transferts courants, le surplus enregistré par la balance des paiements courante deviendrait négligeable en 1975-77 et il se transformerait en un déficit atteignant environ 350 millions de dollars EU (moyenne annuelle) en 1978-80.

83. Le Maroc devra poursuivre une politique de mobilisation des concours extérieurs de plus en plus active pour couvrir les déficits prévus de la balance des paiements courante, et pour maintenir les réserves de change à un niveau suffisant (notamment dans l'optique d'une libéralisation accrue du contrôle des importations et des changes). Les sources traditionnelles d'aide financière au Maroc -- gouvernements d'Europe et d'Amérique et les institutions internationales -- et les sources officielles arabes offrent des possibilités importantes mais néanmoins limitées. Il est possible d'accroître de manière substantielle le recours aux crédits commerciaux et financiers à moyen et à long termes, la capacité d'endettement du Maroc le permettant. Pour atteindre les montants de déboursements sur emprunts à moyen et à long

termes qui figurent au Tableau 12, les engagements retenus dans la prévision atteindraient en moyenne annuelle environ 540 millions de dollars EU en 1975-77 et plus de 700 millions en 1978-80, contre un total d'engagements réalisés en 1974 de 553 millions de dollars EU. Les engagements prévus paraissent raisonnables aussi bien du point de vue des possibilités ouvertes au Maroc, que du point de vue des conséquences pour le service de la dette.

TABLEAU 12. BALANCE DES PAIEMENTS RESUMEE:
PREVISIONS DE LA MISSION
(Millions de dollars EU; prix courants)^{1/}

Rubrique	Année	Moyennes de 3 ans	
	1974	1975-77	1978-80
Exportations ^{2/}	2.115	2.671	3.809
Importations ^{2/}	-2.163	-3.015	-4.573
Solde	-48	-344	-764
Services facteurs, nets	266	345	382
dont: Intérêt, net	(-20)	(-18)	(-53)
Transferts TME	(356)	(440)	(540)
Divers	(-69)	(-77)	(-105)
Transferts, nets	<u>19</u>	<u>8</u>	<u>29</u>
Balance courante	237	9	-353
Investissement direct net	5	6	9
Emprunts MLT, nets	66	226	308
dont: Déboursements	(148)	(361)	(568)
Amortissements	(-66)	(-135)	(-260)
Divers, capital	-185	-25	-13
Variation des réserves	-123	-216	49
Niveau des réserves			
- en fin de période	454	1.103	957
- en mois d'importations	2.5	4.0	2.2

1/ Le taux de change utilisé est celui de 1974, soit 4,37 dirhams le dollar EU.

2/ Y compris les services non-facteurs.

Source: Estimations de la mission.

L'encours et le service de la dette extérieure

84. Le recours à l'emprunt extérieur pour les montants prévus ci-dessus entraînerait un accroissement de l'encours et du service de la dette extérieure. L'encours de la dette mobilisée qui était de 1 milliard de dollars EU à la fin de 1974, passerait à 2,6 milliards fin 1980. Le service de la dette s'élèverait de 126 millions de dollars EU en 1974 à 465 millions en 1980. A ces niveaux, le service de la dette pourrait être assuré relativement aisément par le Maroc, puisqu'il ne représente que 6 % des exportations (y compris les services non-facteurs) en 1974 et s'élèverait à 11 % en 1980. Les tendances retenues en 1975-80 pour les comptes nationaux et extérieurs ont été prolongées de manière sommaire sur les années 1981-85. Cette prolongation fait apparaître que vu l'effort d'investissement envisagé dans l'industrie lourde et les autres secteurs de l'économie, le Maroc continuerait à enregistrer des déficits sur biens et services non-facteurs relativement importants malgré l'expansion à attendre des exportations. Ces déficits seraient de l'ordre de 4 % du PIB en moyenne et s'accompagneraient de besoins d'emprunts extérieurs supérieurs à ceux de la période 1978-80. Toutefois, le service de la dette qui résulterait resterait à un niveau raisonnable par rapport aux exportations.

Perspectives de financement intérieur

85. Dans l'hypothèse de cheminement des comptes nationaux et extérieurs retenue ci-dessus, la situation budgétaire demanderait à être contrôlée. En effet, le déclin prévu du prix du phosphate exercerait un effet contraignant sur la croissance des recettes courantes, alors que les besoins de dépenses courantes engendrés par les interventions économiques et sociales et par les nouveaux investissements mis en place entraîneraient une augmentation relativement rapide de ces dépenses. Ce double mouvement tendrait à prendre en tenaille l'épargne budgétaire, et celle-ci tendrait à rester insuffisante pour assurer le financement de l'investissement prévu sans recours excessif par le Trésor au crédit bancaire.

86. Pour lutter contre ces tendances, plusieurs mesures sont à l'étude par le gouvernement. Côté recettes courantes, il s'agit notamment de la réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et morales et de l'impôt agricole qui doit être introduite avant la fin du Plan 1973-77. Elle vise à améliorer l'équité de la fiscalité en même temps que son rendement. Il s'agit aussi des nombreuses améliorations de gestion du système de collection de l'impôt qui doivent continuer à être effectuées en vue de réduire la fraude et d'établir des relations satisfaisantes entre contribuable et percepteur. Côté dépenses courantes, une réduction du subventionnement des prix paraît indispensable et faisable. Le subventionnement des prix des produits alimentaires doit diminuer de lui-même à la suite des baisses de prix des produits alimentaires importés par rapport aux niveaux 1974. En outre, la hausse des salaires minima accordée en 1975 devrait permettre une réduction supplémentaire. Surtout, ainsi que l'a recommandé le rapport de la commission

interministérielle sur l'énergie, il faudrait éliminer tout subventionnement des prix des produits pétroliers car celui-ci est peu justifié sur les plans économique et social. L'élimination du subventionnement des prix des produits énergétiques pourrait dans une large mesure être effectuée sans effet majeur sur les prix. En effet, d'après le tableau d'échanges inter-industriels de 1969, l'énergie n'intervient que pour 4 % ou moins dans les coûts de production des divers secteurs économiques, la seule exception étant les transports où la part de l'énergie est quelque peu supérieure à 11 %. Si ces mesures sont introduites à temps, les calculs faits par la mission indiquent que le financement de l'investissement prévu de l'Etat et du secteur semi-public et privé pourrait se faire, compte tenu des emprunts extérieurs notés dans la section précédente, dans des conditions de stabilité monétaire relativement satisfaisantes -- c'est-à-dire, l'inflation des prix au Maroc se situant à peu près au même rythme que celle prévue en moyenne pour les économies des pays industriels, soit environ 7 % par an.

87. Le financement de l'investissement semi-public et privé devrait se trouver facilité par les mesures introduites récemment en ce qui concerne les taux d'intérêt. Après avoir mené à bien une étude excellente du marché des capitaux, le gouvernement s'est engagé en 1974 dans une réforme de la structure des taux d'intérêt qui jusque là se caractérisait par un niveau moyen relativement bas et une faible différenciation des taux. A compter du 1er juillet 1974, les taux versés sur dépôts et placements auprès des banques et des organismes financiers ont été relevés, et le taux sur comptes bancaires à plus de 24 mois a été rendu libre; le détail figure au Tableau 6.6. Comme prévu, ce relèvement a renchéri le coût des ressources intérieures des institutions financières. Pour suivre ce mouvement, la réglementation des taux débiteurs a été modifiée à son tour en 1975. Le taux nominal de la BNDE a été relevé de 9 à 10 % en avril 1975. La grille des taux bancaires débiteurs a été simplifiée et relevée en juillet 1975. Le taux nominal du CIH a été relevé de 8,75 à 10 % en septembre 1975 pour les prêts à la construction ou à l'acquisition de logements dont la valeur dépasse le standing moyen (300.000 dirhams). Les autres taux pratiqués par le CIH pour le logement et le tourisme sont restés inchangés temporairement. Une étude est en voie d'achèvement en vue d'un léger relèvement et d'une hiérarchisation plus prononcée des taux pratiqués par la CNCA. Au total, les mesures introduites jusqu'à maintenant répondent aux objectifs définis dans l'étude initiale du marché des capitaux. La mobilisation de l'épargne privée se trouve renforcée par le relèvement des taux créditeurs. L'allocation des ressources est dans l'ensemble susceptible d'être améliorée par la différenciation accrue des taux débiteurs. En particulier, la situation de faveur qui continue d'être faite aux exportations (réescompte à 3 % au lieu de 4,5 % le taux normal) correspond bien à l'orientation générale de la stratégie de développement du pays.

88. Le taux fixe sur prêts CIH pour le tourisme reste de 4,5 % par an alors que le taux appliqué sur prêts BNDE pour l'industrie est passé en 1975

de 7 à 8 %, après la ristourne de 2 % sur le taux nominal de la BNDE (prévue dans les mesures d'encouragement à l'investissement de 1973). L'avantage relatif fait au tourisme par rapport à l'industrie s'est donc accru de 1 %. Cet accroissement a paru nécessaire au gouvernement dans le cadre de sa politique d'encouragement à ce secteur. Toutefois, cette nouvelle situation mériterait examen dans le but de déterminer si l'avantage ainsi fait au tourisme continue d'être justifié économiquement.

89. Pour le logement économique, les taux fixes sur prêts CIH sont également restés inchangés en 1975, à 4 et 6 % suivant la catégorie. Ces bas niveaux permettent de réduire les mensualités des emprunteurs, et ainsi d'élargir l'accès à la propriété aux catégories sociales dont le revenu est limité. Il convient de noter que les taux faits au logement économique pourraient être relevés, sans augmentation des mensualités, par un allongement suffisant de la durée des prêts. En effet et de préférence dans le cadre d'une étude d'ensemble du financement du logement, il serait utile de libérer une part des fonds de transferts du Trésor pour des interventions en faveur du logement social bénéficiant à des catégories de la population encore plus défavorisées que les ayant-droits au logement économique.

90. Les récentes mesures concernant les taux d'intérêt représentent un assouplissement notable de la politique de l'Etat en ce domaine. Toutefois, la modulation conjoncturelle reste assurée presque entièrement par les instruments monétaires autres que le taux d'intérêt et par le contrôle des importations et des changes. Ceci étant, il n'en reste pas moins que la nouvelle structure des taux devrait faire l'objet d'un examen continu en vue de procéder aux ajustements requis par les variations de conditions économiques générales, notamment les rythmes d'inflation des prix intérieurs et extérieurs.

91. Outre les mesures concernant les taux d'intérêt, la réglementation des activités économiques privées a été également assouplie et améliorée depuis 1973. Les nouvelles mesures d'encouragement à l'investissement et à l'exportation, notamment l'automatisme dans leur application, ont conduit aux résultats favorables déjà notés dans ces deux domaines. Il reste, toutefois, des améliorations à apporter à cette réglementation en application de la politique retenue dans le Plan 1973-77, visant à donner un rôle accru au mécanisme du marché dans l'allocation des ressources pour le secteur privé. Deux domaines restent à l'ordre du jour de ce point de vue: le contrôle des importations et des changes, et la réglementation de certains prix industriels. Le contrôle des importations et des changes a été assoupli de manière substantielle en pratique pendant les 18 mois passés. Néanmoins, la réglementation reste en place et le gouvernement n'envisage de la modifier que si les réserves atteignent un niveau suffisant par rapport aux importations. Concernant les prix industriels, des distortions graves sont apparues par suite des contrôles exercés sur les prix du ciment et des produits énergétiques. Fixés sans changement depuis trop longtemps, les prix de ces produits sont devenus beaucoup trop bas par rapport à leurs coûts économiques, la seule exception

étant l'essence dont le prix a été relevé à la mesure des hausses de prix internationales. Cette distortion a découragé l'investissement dans la production de substitution aux importations et l'économie dans l'utilisation de ces produits. Pour le ciment, une nouvelle politique de prix est sur le point d'être introduite pour permettre l'investissement nécessaire à l'élargissement de la capacité de production. Pour les produits énergétiques, le rapport de la commission interministérielle déjà noté doit faire l'objet incessamment d'un examen de la part du gouvernement.

Emploi et répartition des revenus

92. L'analyse faite dans le dernier rapport de la BIRD (No 329-MOR) laissait prévoir que les nouvelles orientations du Plan 1973-77 devrait conduire à une amélioration de la situation de l'emploi et de la répartition des revenus pendant le quinquennat 1973-77. Concernant l'emploi, l'analyse s'attendait à une réduction progressive des taux de chômage urbains et ruraux qui étaient respectivement de 15 et 5 % en 1971 (voir Tableau 1.1). Pour cela, elle comptait sur l'accélération de la croissance de l'investissement et de la production, sur le plus grand souci accordé à la création d'emplois dans les politiques de développement sectorielles et régionale, et sur l'émigration. Concernant la répartition des revenus, l'analyse s'attendait à une amélioration d'ensemble liée essentiellement à l'évolution favorable prévue de la situation de l'emploi, et aussi à la mise en oeuvre des nouvelles politiques sociales (éducation, santé, etc.) et régionale, visant à élargir l'accès aux services publics aux catégories sociales et aux régions défavorisées. Une stabilisation de la consommation réelle par tête des chômeurs urbains (15 % de la force de travail urbaine en 1971) et des travailleurs ruraux fortement sous-employés (également 15 % de la force de travail rurale en 1971) était prévue, alors que l'importance relative de ces deux groupes dans la population totale diminuerait. Ces prévisions sont confirmées par les résultats acquis à l'issue de la troisième année du Plan 1973-77, et par les perspectives pour les deux dernières années résultant notamment de la révision apportée au Plan en 1975.

93. La révision du Plan permet d'envisager que l'objectif initial d'investissement sera dépassé et qu'en dépit des vicissitudes de la production céréalière et phosphatière la croissance économique sera élevée. Par ailleurs, la révision du Plan assure par les réévaluations d'enveloppes l'achèvement en termes physiques des programmes initiaux prévus pour les groupes sociaux les plus pauvres (réforme agraire, éducation, santé, équipements collectifs, aide à l'artisanat, etc.). Elle prévoit en outre des opérations nouvelles très importantes en faveur du développement des régions déshéritées du pays et du logement social (voir par. 61 et 62). L'accélération des mises en irrigation doit conduire à des créations d'emplois plus fortes que prévues initialement dans le monde rural. Concernant les prix et les salaires, il faut citer les accroissements de prix à la production agricole, les augmentations en 1973 et en 1975 des salaires minimums légaux touchant environ

200.000 travailleurs, et le subventionnement fortement accru des prix des denrées de grande consommation. Finalement, la réforme de l'impôt sur le revenu et de l'impôt agricole devrait lorsqu'elle est introduite améliorer l'équité du régime fiscal.

94. En dépit de ces améliorations, il faut noter que la situation des chômeurs urbains et des travailleurs ruraux fortement sous-employés doit rester un sujet de préoccupation grave. En effet, les programmes destinés à accroître la capacité productive de ces deux groupes et leur contribution au développement national posent des problèmes difficiles à résoudre. Par exemple, le programme 1973-77 de la réforme agraire et les premiers projets de développement rural en sec sont prometteurs, mais des interventions de plus grande envergure se heurtent encore à des problèmes de technologie, d'encadrement et d'organisation. De même, la faiblesse des structures d'accueil amènent à prévoir, en dépit des efforts consentis par les services centraux, que les opérations nouvelles de développement régional et de logement social ne pourront être exécutées qu'en partie dans les délais prévus.

95. La révision du plan annonce l'entrée du Maroc dans le domaine de l'industrie lourde dans quelques années. Cette nouvelle orientation implique un modèle de développement plus fortement utilisateur de capital que celui du passé, et un accroissement du coût de l'investissement par emploi créé. Il importera à l'occasion de l'établissement des équilibres d'ensemble pour le Plan 1978-82, de faire en sorte que cette orientation reste suffisamment modérée et qu'elle ne compromette pas l'achèvement des objectifs de création d'emplois auxquels la stratégie de développement marocaine se doit de souscrire pour faire face à la croissance rapide de la population en âge de travailler.

ANNEXE

REDRESSEMENTS APPORTES AUX COMPTES NATIONAUX

DES ANNEES 1972-74

REDRESSEMENTS APPORTES AUX COMPTES NATIONAUX DES ANNEES 1972-74^{1/}

Méthode d'élaboration des comptes nationaux

1. Les comptes de production (valeurs ajoutées) disponibles au Maroc (Tableau 2.1 de l'Annexe statistique) sont établis en prix de l'année 1960 pour les divers secteurs de l'économie (services des administrations non compris). L'évaluation des valeurs ajoutées par les divers secteurs en prix courants n'est pas effectuée, car les données sur les prix à la production font défaut. Le mode d'estimation de la production intérieure brute en prix constants 1960 varie selon les secteurs comme suit:

- a) pour l'agriculture, les prix 1958 sont appliqués aux quantités estimées pour les diverses catégories de produits, puis il est procédé à la conversion en prix 1960 au niveau de la valeur ajoutée globale seulement;
- b) pour l'énergie, les mines et l'industrie, les prix 1960 sont appliqués aux quantités produites telles qu'elles ressortent des indices d'évolution établis par les ministères intéressés;
- c) pour le bâtiment, l'estimation est faite à prix courants, et convertie en prix 1960, à partir des statistiques d'autorisations de construire redressées si besoin est;
- d) pour les travaux publics, l'estimation est également faite à prix courants, et convertie ensuite en prix constants 1960, à partir des indications disponibles chez les divers acheteurs (budget d'équipement et budgets annexes, promotion nationale, entreprises publiques, certaines entreprises privées);
- e) pour les transports et les services, l'estimation est faite à partir d'un taux de croissance global estimé sommairement;
- f) pour le commerce, l'estimation est fondée sur la variation du total de la production agricole et industrielle et des importations.

Le passage dans chaque secteur aux valeurs ajoutées est fait par le biais de coefficients tirés du tableau d'échanges interindustriels établi en 1960.

1/ Les comptes 1974 utilisés pour les redressements sont des estimations n'incluant pas les révisions mineures effectuées en décembre 1975 (voir les Tableaux 2.1 à 2.4).

2. Le PIB total obtenu en prix de l'année 1960 est converti en prix courants par application d'un indice de prix unique, l'ancien indice du coût de la vie à Casablanca. L'exactitude de cette méthode d'estimation sommaire repose sur l'hypothèse que les variations des indices de prix applicables à la consommation et au PIB sont de même sens et de même grandeur.

3. Le PIB en prix courants ainsi obtenu et les importations sont mis en regard des exportations et des emplois évalués en prix courants (Tableau 2.2). Parmi ceux-ci, la formation brute de capital fixe, la variation des stocks et la consommation des administrations (c'est-à-dire l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics à caractère administratif) sont évaluées directement. L'évaluation de la formation brute de capital fixe est faite à partir des statistiques d'achat concernant le bâtiment et les travaux publics, et à partir des statistiques de vente concernant le matériel et l'outillage. L'auto-équipement agricole n'est pas comptabilisé. La variation des stocks correspond presque uniquement à la variation des stocks de céréales gérés par l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses. La consommation des administrations est obtenue à partir des données décrivant l'exécution des budgets de fonctionnement de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics. La consommation des ménages est obtenue par solde, les indications de l'enquête de consommation de 1959/1960 ayant été jugées insuffisantes pour permettre une estimation directe. Sur elle se reportent les erreurs d'estimation affectant les autres emplois et les ressources.

4. L'évolution réelle de la formation brute de capital fixe est fournie par l'application d'indices de prix très approchés à ses trois composantes (Tableau 2.3). Celle de la consommation des ménages est obtenue en lui appliquant l'indice du coût de la vie à Casablanca.

5. Les méthodes d'élaboration des comptes nationaux décrites brièvement ci-dessus sont sommaires et donnent des résultats approximatifs. Le Secrétariat d'Etat au Plan a mis en chantier l'établissement de nouveaux comptes nationaux qui permettront d'apprécier avec plus d'exactitude la structure de l'économie et l'évolution des principales grandeurs macroéconomiques. Toutefois, les résultats de ce travail ne seront pas disponibles avant plusieurs mois.

Redressements apportés aux comptes 1972-74

6. La mission économique a entrepris une révision partielle des comptes nationaux pour les années 1972-74, dans le but notamment de cerner au mieux l'évolution réelle de l'économie au cours des deux premières années du Plan 1973-77, et l'impact de la forte hausse du prix du phosphate en 1974. En raison du temps et des informations dont la mission disposait, elle s'est bornée à introduire les redressements qui apparaissent aux Tableaux 1 à 4 ci-après.

7. L'estimation des comptes de production en prix de l'année 1974 figurant au Tableau 1 a été obtenue de la manière suivante:

- pour le secteur des mines en 1974, une estimation directe de valeur ajoutée a été faite sur la base d'indications recueillies auprès de l'Office chérifien des phosphates et de la Direction des mines (elle correspond à 90 % de la valeur de la production);
- pour le secteur de l'Etat, l'estimation 1974 ne prend en compte que les salaires versés par cet agent, la masse salariale des autres administrations étant mal connue;
- pour les autres secteurs, l'estimation 1974 a été obtenue faute de mieux en multipliant les données officielles en prix 1960 par l'indice des prix à la consommation (base 1960 = 100);
- pour chaque secteur, sauf l'Etat, les estimations 1973 et 1972 ont été obtenues en appliquant les taux de croissance donnés par les estimations officielles en prix 1960;
- pour l'Etat, les estimations 1973 et 1972 ont été obtenues par application d'un indice de salaire moyen approximatif aux montants en prix courants ressortant des statistiques de la Direction du Trésor.

8. Le passage aux comptes de production sectoriels à prix courants pour 1972 et 1973 a été effectué par le biais des indices de prix figurant au Tableau 1. On n'a cependant pas modifié pour 1972 et 1973 le total de la production intérieure brute (PIB moins services gouvernementaux) telle qu'elle est calculée par la Direction des statistiques selon le procédé expliqué au paragraphe 2 ci-dessus. Les valeurs ajoutées en prix courants des différents secteurs sont donc reliées aux valeurs ajoutées en prix constants par un indice correspondant à l'indice du coût de la vie à Casablanca, à l'exception du secteur des mines et des salaires de l'Etat.

9. Le produit intérieur brut en prix constants 1974 est corrigé au Tableau 2 par les gains nets que le Maroc a retirés des variations de ses termes de l'échange avec l'étranger. Ces gains sont calculés de manière approximative en faisant la différence entre les exportations à prix courants divisées par l'indice des prix à l'importation, et les exportations à prix courants divisées par l'indice des prix à l'exportation. Cette différence mesure l'écart entre le pouvoir d'achat international et le volume des exportations marocaines aux prix de l'année 1974. Elle est ajoutée au PIB avec le signe qui convient pour donner le revenu intérieur brut. L'évolution de ce dernier reflète donc non seulement la variation de production en volume de l'économie mais aussi l'effet réel des variations de pouvoir d'achat des exportations.

10. L'estimation des indices de prix à l'exportation et à l'importation a été effectuée de la manière suivante. Les indices figurant au regard de chaque catégorie d'exportations et d'importations dans les Tableaux 3 et 4 sont:

- les indices de valeur moyenne à la tonne de chaque catégorie de produits;
- l'indice déflateur moyen des PNB des pays de l'OCDE pour les importations de services non facteurs; et
- l'indice du coût de la vie à Casablanca pour les exportations de services non facteurs.

Les indices par catégorie sont pondérés et ajoutés pour obtenir les deux indices généraux de prix à l'exportation et à l'importation. Les coefficients de pondération sont donnés par la composition par catégories en 1974 des exportations et des importations. Il convient de souligner que les choix de catégories et de coefficients de pondération auraient pu être différents. Par exemple, on aurait pu retenir une classification plus fine par catégorie et des coefficients de pondération fondés sur les compositions d'autres années que 1974. A des choix différents correspondraient des estimations différentes pour les indices généraux de prix à l'exportation et à l'importation. Les choix faits ici ont été dictés par les raisons suivantes: les catégories sont peu nombreuses pour simplifier les calculs et les coefficients de pondération se réfèrent à l'année 1974 qui est l'année de base pour l'exercice dans son ensemble.

11. La formation brute de capital fixe (FBCF) et les variations de stocks figurant au Tableau 2 sont les estimations officielles en prix courants. La FBCF est ventilée suivant son origine, intérieure ou importée, la FBCF importée étant le montant de biens d'équipement importés tels qu'ils figurent dans les statistiques douanières. Pour obtenir les grandeurs correspondantes en prix constants de 1974, divers indices de déflation sont appliqués. Pour la FBCF importée, l'indice appliqué est celui de la valeur moyenne à la tonne de biens d'équipement importés, selon les statistiques douanières. Pour la FBCF intérieure, l'indice du coût de la vie est appliqué faute de mieux. En ce qui concerne les stocks, l'indice appliqué pour 1972 est celui du coût de la vie, à défaut d'autres informations; et pour 1973 celui qui résulte des prix utilisés pour l'estimation officielle de la variation des stocks cette année-là.

12. La consommation de l'Etat est tirée des statistiques du Trésor. Du total des dépenses de fonctionnement de l'Etat, sont soustraites la charge de la dette et les subventions pour obtenir la consommation de l'Etat à prix courants. La consommation publique ainsi entendue ne comprend donc pas la consommation des collectivités locales et des établissements publics; celle-ci

ne figure pas non plus dans les salaires et traitements retenus pour le calcul du PIB. La consommation de l'Etat en prix constants de 1974 est obtenue par application de l'indice moyen des salaires pour la part représentant les achats de services, et de l'indice du coût de la vie pour la part représentant les achats de biens.

13. La consommation des ménages est obtenue par solde en prix courants et en prix constants. Le rapprochement de ces deux soldes donne un indice estimé des prix à la consommation des ménages.

Les principaux résultats

14. Quoique sommaires, les redressements apportés aux comptes nationaux font apparaître plusieurs résultats intéressants:

- 1) l'amélioration des termes de l'échange a été substantielle, de l'ordre de 6 % en 1973 et de 17 % en 1974;
- 2) compte tenu de cette amélioration, les accroissements de pouvoir d'achat des exportations et de revenu intérieur brut ont été importants et nettement supérieurs aux évolutions en volume des exportations et du PIB, en 1973 et surtout en 1974;
- 3) grâce au supplément de ressources ainsi dégagé, l'accélération qu'ont connue l'investissement et la consommation de l'Etat en 1974, et la croissance satisfaisante de la consommation des ménages (annuellement 4 % par tête) se sont produits dans le contexte d'un fort accroissement d'épargne et d'une réduction du déficit en ressources de l'économie; et
- 4) à prix courants, les phosphates ont pris en 1974 une importance accrue et considérable dans les exportations, le PIB et l'épargne.

Tableau 1: PRODUIT INTERIEUR BRUT, 1972-1974

Secteur	Millions de dirhams (aux prix du marché 1974)			Croissance réelle ^{1/} (en pourcentage)		Indices de prix ^{2/} (1974=1.000)		Millions de dirhams (aux prix du marché courants)	
	1972	1973	1974	1973	1974	1973	1974	1972	1973
Agriculture	6585	5861	6682	-11,0	13,9	0,839	0,873	5531	5123
Energie	692	773	821 ^{3/}	11,7	6,2	0,839	0,873	581	676
Mines	3395	3886	4199 ^{3/}	14,5	8,0	0,303	0,315	1028	1224
Industrie manuf.	2963	3253	3446	9,8	5,9	0,839	0,873	2488	2843
Bâtiments et travaux publics	1191	1143	1320	-4,1	15,3	0,839	0,873	1001	999
Transports et services	4918	5165	5474	6,7	7,9	0,839	0,873	3989	4433
Commerce	3716	3968	4283	5,0	5,9	0,839	0,873	3232	3534
Gouvernement central	2588	2699	3166	4,3	17,3	0,792	0,800	2050	2159
Produit intérieur brut	26048	26748	29391	2,7	9,9	0,764	0,785	19900	20991

1/ Pour chaque secteur à l'exception du gouvernement central, les taux sont les mêmes que ceux qui résultent des estimations de la comptabilité nationale officielle aux prix de 1960.

2/ Index du coût de la vie à Casablanca pour tous les secteurs sauf les mines (voir note 3/) et le gouvernement central (voir note 4/).

3/ Estimé à 90% de la valeur courante totale de la production minière, telle qu'elle est calculée par la Direction des mines, déflatée par un indice de prix sommaire (l'indice des prix à la tonne des exportations minières était à 0.265 en 1973 et 0.268 en 1972, comparé à 1.000 en 1974).

4/ Dépenses de traitements et salaires selon les statistiques du Trésor, et déflatée par un indice sommaire des salaires moyens.

Source: Estimations de la mission.

Tableau 2: EMPLOIS ET RESSOURCES, 1972-1974

	Millions de dirhams (aux prix du marché de 1974)			Croissance réelle (en pourcentage)		Indices de prix ^{2/} (1974=1.000)		Millions de dirhams (en prix du marché courant ^{3/})	
	1972	1973	1974	1973	1974	1972	1973	1972	1973
Produit intérieur brut	26048	26748	29391	2,7	9,9	0,763	0,785	19900	20991
Ajustement à la variation des termes de l'échange ^{1/}	-1606	-1385	-	-	-	-	-	-	-
Revenu intérieur brut	24442	25363	29391	3,8	15,9	0,814	0,828	19900	20991
Importations de biens et de services n.f. en volume	6935	8644	9453	24,6	9,4	0,647	0,656	4488	5667
Exportations de biens et de services n.f. en volume	-8308	-9528	-9242	14,7	-3,0	0,522	0,561	-4336	-5342
Exportations de biens et de services n.f. en capacité d'importer	-6702	-8143	-9242	21,5	13,5	0,647	0,656	-4336	-5342
Déficit en ressources extérieures, ajusté à la variation des termes de l'échange	233	501	211	-	-	-	-	152	325
Consommation totale	21727	23158	25262	6,6	9,1	0,815	0,822	17702	19045
(Privée) ^{3/}	(18076)	(19337)	(20657)	7,0	6,8	0,819	0,824	(14802)	(15925)
(Gouvernement central)	(3651)	(3821)	(4605)	4,7	20,5	0,794	0,817	(2900)	(3120)
Formation brute de capital fixe	3045	3126	4190	2,7	34,0	0,877	0,924	2670	2890
(intérieure)	(2333)	(2334)	(2766)	0,0	18,5	0,839	0,873	(1960)	(2040)
(importée)	(712)	(792)	(1424)	11,2	80,0	0,997	1,073	(710)	(850)
Variation de stocks	-97	-420	150	-	-	0,722	0,762	-70	-320
Epargne intérieure	2715	2205	4129	-18,8	87,3	-	-	2448	2245
Revenu net des facteurs extérieurs	238	732	1163	-	-	0,731	0,772	174	565
Transferts courants nets de l'étranger	263	249	85	-	-	0,731	0,772	192	192
Epargne nationale ^{2/}	3216	3186	5377	-0,8	68,8	-	-	2814	3002
Produit national brut	26286	27480	30554	4,5	11,2	0,764	0,784	20074	21556

^{1/} Différence entre les exportations exprimées en capacité d'importer (E/Pm) et les exportations aux prix de 1974 (E/Pe).

^{2/} Voir tableaux 1, 3 et 4, respectivement pour le PIB, les exportations et les importations; l'index du coût de la vie à Casablanca pour les dépenses du gouvernement pour les achats de biens et l'investissement fixe d'origine intérieure; l'indice des salaires moyens pour les achats de services par le gouvernement; l'indice du prix à la tonne des biens d'équipement importés pour l'investissement fixe importé; l'indice des prix des stocks pour les variations de stocks; l'indice des prix internationaux pour le revenu net des facteurs extérieurs et les transferts de l'étranger.

^{3/} Soldes, à prix constants et à prix courants.

Source: Estimations de la mission.

Tableau 3: EXPORTATIONS, 1972-1975

	1972	1973	1974	1975 ^{2/}
<u>PRIX CONSTANTS DE 1974</u>				
(Millions de dirhams)				
1. Phosphate	2.959	3.509	4.075	2.836
2. Produits agricoles	2.310	2.654	2.023	1.923
3. Autres minéraux	318	419	438	291
4. Biens manufacturés	1.067	1.113	861	993
5. Services non facteurs	<u>1.654</u>	<u>1.833</u>	<u>1.845</u>	<u>1.874</u>
6. Total	<u>8.308</u>	<u>9.528</u>	<u>9.242</u>	<u>7.917</u>
<u>INDICES DE PRIX 1/</u>				
(1974=1.000)				
1. Phosphate	0,227	0,225	1,000	1,234
2. Produits agricoles	0,711	0,800	1,000	0,936
3. Autres minéraux	0,642	0,604	1,000	0,860
4. Biens manufacturés	0,400	0,518	1,000	0,957
5. Services non facteurs	<u>0,839</u>	<u>0,875</u>	<u>1,000</u>	<u>1,083</u>
6. Total	<u>0,522</u>	<u>0,561</u>	<u>1,000</u>	<u>1,077</u>
<u>VALEURS COURANTES</u>				
(Millions de dirhams)				
1. Phosphate	673	788	4.075	3.500
2. Produits agricoles	1.643	2.123	2.023	1.800
3. Autres minéraux	204	253	438	250
4. Biens manufacturés	427	576	861	950
5. Services non facteurs	<u>1.389</u>	<u>1.602</u>	<u>1.845</u>	<u>2.030</u>
6. Total	<u>4.336</u>	<u>5.342</u>	<u>9.242</u>	<u>8.530</u>
<u>(Millions de dollars US)</u>				
1. Phosphate	146	192	932	875
2. Produits agricoles	357	517	463	450
3. Autres minéraux	44	62	100	63
4. Biens manufacturés	93	140	197	237
5. Services non facteurs	<u>302</u>	<u>390</u>	<u>422</u>	<u>508</u>
6. Total	<u>943</u>	<u>1.301</u>	<u>2.115</u>	<u>2.133</u>

1/ Indice des prix moyens à la tonne pour chaque catégorie de produits, et index du coût de la vie à Casablanca pour les services non facteurs.

2/ Estimations provisoires, calculées sur résultats de 9 mois et converties en dollars EU au taux moyen estimé à 4 dirhams le dollar EU.

Source: Estimations de la mission.

Tableau 4: IMPORTATIONS, 1972-1975

	1972	1973	1974	1975 ^{2/}
<u>PRIX CONSTANTS DE 1974</u> (Millions de dirhams)				
1. Produits alimentaires	1.099	2.047	1,834	3.086
2. Pétrole	858	994	1.128	1.221
3. Biens intermédiaires	2.553	2.983	3.108	3.272
4. Biens d'équipement	712	792	1.424	2.331
5. Biens de consommation	707	803	839	913
6. Services non facteurs	<u>1.026</u>	<u>1,025</u>	<u>1,120</u>	<u>1.559</u>
7. Total	<u>6.935</u>	<u>8,644</u>	<u>9.453</u>	<u>12.382</u>
<u>INDICES DE PRIX (1974=1.000)^{1/}</u>				
1. Produits alimentaires	0,569	0,527	1,000	0,875
2. Pétrole	0,305	0,305	1,000	0,901
3. Biens intermédiaires	0,553	0,602	1,000	0,917
4. Biens d'équipement	0,997	1,073	1,000	1,124
5. Biens de consommation	0,808	0,861	1,000	1,183
6. Services non facteurs	<u>0,890</u>	<u>0,927</u>	<u>1,000</u>	<u>1,110</u>
7. Total	<u>0,647</u>	<u>0,655</u>	<u>1,000</u>	<u>0,987</u>
<u>VALEURS COURANTES</u> (Millions de dirhams)				
1. Produits alimentaires	625	1.078	1.834	2.700
2. Pétrole	256	303	1.128	1.100
3. Biens intermédiaires	1.413	1.795	3.108	3.000
4. Biens d'équipement	710	850	1.424	2.620
5. Biens de consommation	571	691	839	1.080
6. Services non facteurs	<u>913</u>	<u>950</u>	<u>1,120</u>	<u>1.730</u>
	<u>4.488</u>	<u>5.667</u>	<u>9.453</u>	<u>12.230</u>
<u>(Millions de dollars U.S.)</u>				
1. Produits alimentaires	136	262	420	675
2. Pétrole	56	74	258	275
3. Biens intermédiaires	307	437	711	750
4. Biens d'équipement	154	207	326	655
5. Biens de consommation	124	168	192	270
6. Services non facteurs	<u>199</u>	<u>231</u>	<u>256</u>	<u>433</u>
7. Total	<u>977</u>	<u>1.380</u>	<u>2.163</u>	<u>3.058</u>

^{1/} Indice des prix moyens à la tonne pour chaque catégorie de produits, et déflateur moyen du PIB dans les pays de l'OCDE pour les services non facteurs.

^{2/} Estimations provisoires, calculées à partir des résultats de 9 mois et converties en dollars EU au taux moyen estimé à 4 dirhams le dollar EU.

Source: Estimation de la mission.

